

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

## DE LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE



**France**terrede**LAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



**RAPPORT 2021**

**04** ÉDITO

**06** PAROLES DES PRÉSIDENTS

**08** LA FILIÈRE

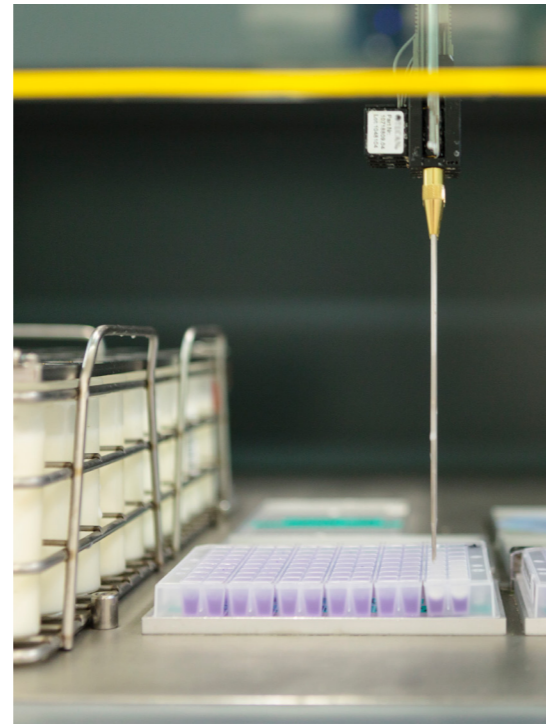
**10** LE CNIEL

**12** LA STRATÉGIE  
FRANCE TERRE DE LAIT

**16** LES ENJEUX

**20** LA GOUVERNANCE  
DE FRANCE TERRE DE LAIT

**23** NOS ENGAGEMENTS



**24** ENGAGEMENT 1 :  
UNE JUSTE RÉMUNÉRATION  
DES ACTEURS

**32** ENGAGEMENT 2 :  
AMÉLIORER  
LES CONDITIONS DE TRAVAIL

**38** ENGAGEMENT 3 :  
GARANTIR L'ABSENCE DE  
RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES  
DANS LE LAIT

**43** ENGAGEMENT 4 :  
MIEUX PRÉVENIR LES  
RISQUES SANITAIRES

**49** ENGAGEMENT 5 :  
AMÉLIORER LE BILAN  
CARBONE DE LA FILIÈRE

**56** ENGAGEMENT 6 :  
ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE  
DES TROUPEAUX LAITIERS

**61** ENGAGEMENT 7 :  
INFORMER SUR LA PLACE  
ESSENTIELLE DES PRODUITS  
LAITIERS

**67** ENGAGEMENT 8 :  
PROMOUVOIR UN EXPORT  
FRANÇAIS DURABLE

**72** ANNEXES

**Cniel** : 42, rue de Châteaudun - 75314 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 49 70 71 11 - [www.filiere-laitiere.fr](http://www.filiere-laitiere.fr)

**Directrice de publication** : Caroline Le Poulitier

**Rédaction en chef** : Thierry Geslain et Rita Lemoine

**Conception, réalisation maquette & infographies** : Olivier Amy, Laurence Carillier, Ludivine Méténier

**Photos** : Adobestock, O. Amy, L. Page, sweet punk, TBWA



**Thierry Roquefeuille**  
Président du Cniel

## “ENSEMBLE, CONSTRUISONS UNE FRANCE TERRE DE LAIT DURABLE”

**F**rance Terre de Lait est la démarche de responsabilité sociétale de la filière lait de vache. Tous les acteurs de la chaîne laitière française dans les territoires y sont impliqués. Cette démarche ambitieuse de définir le socle qualité de chaque litre de lait et de le faire évoluer pour répondre aux attentes sociétales et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

France Terre de Lait est un engagement stratégique du plan de filière en écho aux Etats généraux de l'alimentation de 2017. Pour son élaboration, l'Interprofession s'est dotée d'une méthode progressive et consensuelle, structurée selon les principes de la norme ISO 26 000.

Pour gagner en crédibilité et en légitimité, le Cniel a opté pour son évaluation par une tierce partie indépendante et reconnue. Ainsi, le 12 octobre 2020, peu de temps après la publication du premier rapport de responsabilité sociétale de la filière, France Terre de Lait a reçu la labellisation au niveau confirmé du Label Engagé RSE d'AFNOR Certification rejoignant ainsi la communauté de plus de 200 organismes engagés RSE.

Cette reconnaissance exigeante renforce notre démarche et conforte la cohérence de notre organisation et la pertinence de nos engagements.

Il reste cependant des points à améliorer, et c'est sur cette perspective de progrès que nous souhaitons positionner notre approche. Ce deuxième rapport de responsabilité sociétale en est l'illustration. Il présente la vision globale des enjeux auxquels notre filière fait face et les priorisations retenues en fonction du dialogue engagé avec les parties prenantes internes et externes. Il explicite le pouvoir d'action respectif du Cniel et des acteurs de la filière. Il mesure les progrès réalisés et présente les plans d'actions en place en accordant une place particulière aux contributions du collège de la distribution, du commerce et de la restauration collective qui a rejoint le Cniel en septembre 2019.

Si la pandémie de Covid-19 a ébranlé notre façon de vivre et de travailler, elle a confirmé cependant la pertinence de notre démarche. C'est avec responsabilité et solidarité que les acteurs de la filière ont maintenu l'activité laitière pour fournir aux Français des produits laitiers sains, bons et durables.

La filière est dans une bonne dynamique de progrès sous l'impulsion de France Terre de Lait.





**Ghislain de Viron**

Président du Collège  
Producteur du Cniel



**Robert Brzusczak**

Président du collège  
des industriels privés



**Damien Lacombe**

Président du collège  
des coopératives laitières



**Jacques Creysel**

Président du collège de la distribution,  
du commerce et de la restauration collective

**“ L’engagement économique doit progresser au même rythme que les autres indicateurs. ”**

**F**rance Terre de Lait est un tout, un ensemble d’engagements de la filière laitière dans sa globalité, qui repose sur quatre performances. L’équilibre de cette démarche de responsabilité sociétale n’est possible que si ces quatre piliers progressent. C’est le sens de cette démarche et des engagements signés le 14 janvier 2020.

Les éleveurs tiennent leurs promesses en particulier dans la performance sanitaire en garantissant l’absence de résidus d’antibiotique dans le lait. Nos progrès dans la production responsable sont enclenchés et je suis persuadé que les objectifs seront tenus tant sur le carbone que sur le bien-être animal.

En revanche, la performance économique ne progresse pas assez vite malgré les résultats exceptionnels enregistrés par les transformateurs et les distributeurs en cette période de crise Covid 19. Les ‘euros’ sont encore loin des fermes. Nos partenaires doivent l’entendre ; l’axe économique doit progresser en cohérence et dans le même rythme que l’ensemble des engagements de France Terre de Lait.

**“ Nos entreprises jouent plus que jamais un rôle central pour que France Terre de Lait soit une référence. ”**

**L**es entreprises laitières françaises ont toujours eu pour ambition de répondre aux attentes des citoyens-consommateurs. Cette adaptation permanente est la condition-même de leur succès. C’est la raison pour laquelle nous sommes tous pleinement engagés dans des démarches de progrès exigeantes et ambitieuses pour satisfaire les consommateurs et construire un modèle de développement toujours plus respectueux de la santé des hommes, de la nature et des animaux.

La crise du Covid-19 n’a fait que renforcer cette conviction et accroître nos ambitions. Depuis un an et demi, c’est l’ensemble de la filière laitière qui œuvre pour une démarche de responsabilité sociétale à travers France Terre de Lait. Chaque consommateur, chaque citoyen doit avoir accès à des produits laitiers de qualité qui soient toujours plus sûrs, respectueux de l’environnement, du bien-être animal et qui permettent à chaque acteur de la filière de vivre de son travail.

Nos entreprises jouent plus que jamais un rôle central pour que France Terre de Lait soit une référence dans nos territoires et à l’échelle mondiale.

En dépit des déséquilibres sanitaires, économiques, sociaux ou climatiques, elles sont pleinement engagées pour que la France demeure à l’avenir une grande terre de lait. Nous saluons à ce titre l’ensemble de nos collaborateurs qui ont permis de traverser la crise. Cet engagement de tous les jours des éleveurs et des entreprises doit se traduire par une valorisation accrue de nos produits.

**“ La Responsabilité sociétale et environnementale est une ambition qui se partage ! ”**

**D**ans un monde confronté à de multiples défis économiques, environnementaux et sociétaux, la filière laitière a le devoir d’apporter des solutions durables et ambitieuses qui préparent l’avenir. Cette ambition, les coopératives laitières la portent, elles y sont attachées, impliquées. Elles agissent en acteurs responsables pour l’atteindre. Nous devons en effet continuer à construire et à consolider collectivement une filière qui soit plus résiliente, plus attractive, plus compétitive, plus solidaire et plus responsable. C’est l’engagement que nous avons pris en 2019 et il nous reste du chemin pour l’atteindre.

Cet objectif nous ne pourrions cependant le construire que si nous sommes nombreux à nous y atteler. France Terre de Lait est en effet une ambition qui se partage et qui doit nécessairement se nourrir des engagements de tous les acteurs de la filière !

**“ Nous devons nous adapter en permanence aux attentes des citoyens. ”**

**F**rance Terre de Lait c’est le dialogue, une responsabilité collective et l’adaptation permanente aux attentes des citoyens et des consommateurs. Ces derniers attendent plus de transparence sur la qualité, le bien-être animal... France Terre de Lait nous rassemble pour agir au profit d’une filière laitière d’excellence, performante et innovante.

Les acteurs du commerce, de la distribution et de la restauration collective sont plus que jamais au cœur des enjeux de la filière laitière. Ancrés au cœur des territoires et au plus près des consommateurs, ils sont des maillons clés de leur quotidien.

Véritable démarche collective de progrès, France Terre de Lait fédère chacune des parties prenantes internes pour atteindre des objectifs communs : création de valeur de l’amont à l’aval, attractivité des métiers, maintien de l’emploi et revitalisation des territoires, innovation de pointe pour une filière moins émettrice de gaz à effet de serre... Ces objectifs incarnent nos engagements et tracent la voie de notre démarche de progrès !

# FILIÈRE LAITIÈRE LAIT DE VACHE, POUR UN MODÈLE DURABLE DE CRÉATION DE VALEUR

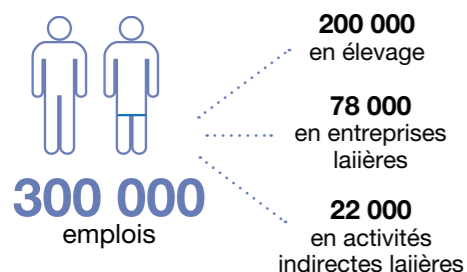
## NOTRE AMBITION

garantir des produits laitiers de qualité sains et bons, tout en préservant les ressources naturelles, dans un modèle de production durable, rémunérateur pour les acteurs qui les produisent et les commercialisent.”

## UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS ANCRÉS DANS LES TERRITOIRES

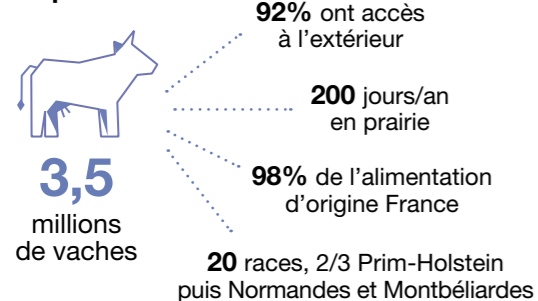
### NOS RESSOURCES

#### CAPITAL HUMAIN



#### CAPITAL NATUREL

##### Cheptel laitier



##### Environnement



#### ÉLEVEURS

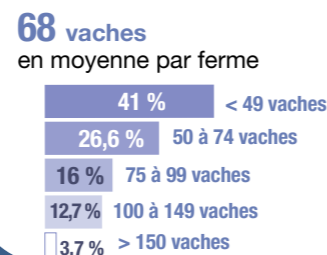
##### Diversité des systèmes d'exploitation

**51 600** fermes  
47,2 % en plaine  
26,9% en polyculture élevage  
24,8% en montagne piémont

**24 milliards de litres** produits par la filière dont **1 milliard** de litres de lait biologique

**462 000** litres de lait produits par ferme en moyenne

**Des fermes familiales à taille humaine**  
2,07 actifs par ferme



**68 vaches** en moyenne par ferme

#### LAITIÈRES

##### Diversité des outils de transformation

**720** sites de transformation  
55% groupes privés  
45 % coopératives  
200 fruitières  
2 900 exploitations laitières en fabrication fermière

##### Diversité de l'offre produits



**La gamme la plus variée au monde**

**1 500** produits de grande consommation dont **1 200** variétés de fromages

**36** AOP, **7** IGP au lait de vache, avec 9 nouvelles AOP et IGP depuis 10 ans

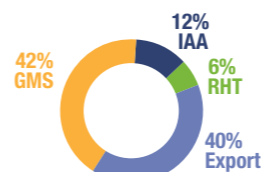


#### COMMERCE DISTRIBUTION RESTAURATION

##### Diversité des systèmes de commercialisation

**14 milliards de litres commercialisés en France** sous forme de lait, beurre, crème, fromages, yaourt, crème dessert et ingrédients divers

##### Circuits de vente



**4 litres sur 10** exportés dans 88 pays



#### CONSOMMATEURS

##### Les Français sont les premiers consommateurs de produits laitiers en Europe

**336 kg** équivalent lait consommés chaque année par Français

Des produits accessibles à tous

### LES VALEURS QUE CRÉE LA FILIÈRE

#### 1<sup>ER</sup> SECTEUR ÉCONOMIQUE AGROALIMENTAIRE



**12%** du chiffre d'affaires des IAA

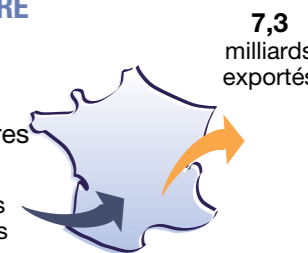
- Industrie laitière : 39,8 milliards d'euros
- GMS : 18,3 milliards d'euros
- Éleveurs : 9,9 milliards d'euros
- Crémiers fromagers : 985 millions d'euros

#### UN SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES

- 65 métiers**
- Présence des fermes dans **88 départements**
- Les usines au **plus près des fermes**
- 85%** des salariés dans des communes de moins de 15 000 habitants

#### UNE BALANCE COMMERCIALE EXCÉDENTAIRE

**3,5** milliards excédentaires  
**3,8** milliards importés



#### SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- Une vache transforme 1 kg de protéines végétale consommables par l'Homme en 1,8 kg de protéines laitières
- Une ferme laitière nourrit en moyenne 2171 personnes en protéines animales
- Les produits laitiers apportent à l'alimentation journalière des Français :
  - 12,8 % de l'énergie
  - 19 % des protéines
  - 54 % du calcium

#### CONTRIBUTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Entretien des haies en élevage bovin
- 235 kg** de Carbone stocké par ha de SAU et par an.
- 110 hectares** de biodiversité développée en moyenne par ferme laitière

#### LES PARTENAIRES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

- Instituts techniques et Conseil en élevage
- Vétérinaires et conseil sanitaire
- Instituts de recherche et Universités
- Lycées agricoles, écoles de laiterie, écoles d'ingénieurs et Universités
- Fournisseur : intrants agricoles, ingrédients, équipements et analyse



#### LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

- Société civile : ONG, Associations de consommateurs,...
- Pouvoirs publics : France (Ministères), UE (Commission)
- Organisations internationales : ONU, FAO, OIE, UNEP,...
- Élus : Régions, Parlement France et UE
- Presse

# LE CNIEL

## UNE INTERPROFESSION POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE ENGAGÉE

### QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière est une association qui regroupe les organisations représentatives des acteurs de la filière lait de vache.

### NOTRE PROJET

Élaborer et déployer une stratégie partagée *France Terre de Lait*, pour une filière laitière performante et durable, dans l'intérêt de ses acteurs et des consommateurs

### RESSOURCES

#### NOS RESSOURCES HUMAINES



**100** personnes avec de fortes compétences spécialisées en réseau avec les professionnels.

#### NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

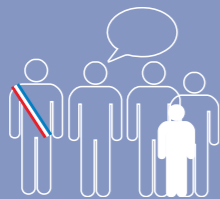
- . Cotisation nationale obligatoire par litre de lait : élevage / transformation : 40 M euros
- . Cotisation volontaire 4<sup>e</sup> collège : 2 M euros
- . Cofinancements UE : 11 M euros

### MISSIONS



Favoriser le dialogue entre les acteurs de la filière et avec les parties prenantes externes

Représenter les intérêts de la filière auprès des pouvoirs publics



Fournir une aide à la prise de décision pour définir les enjeux collectifs



Créer les conditions favorables pour le développement économique et durable de la filière et de ses acteurs



FranceterredeLAIT



Accélérer la dynamique de transformation pour une filière pérenne et durable

### GOVERNANCE

#### UNE PRISE DE DÉCISION À L'UNANIMITÉ

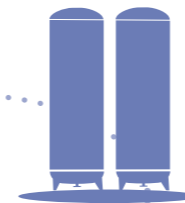
**Collège des producteurs :**  
FNPL, Coordination rurale, confédération paysanne



**Collège des coopératives :**  
la coopération laitière



**Collège des industries privées :**  
Fnil



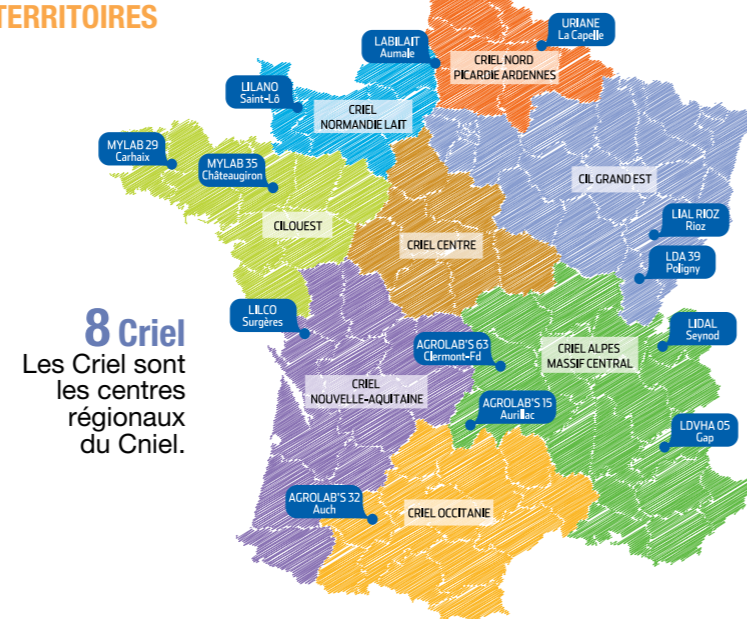
**Collège du commerce, de la distribution et de la restauration :** FCD, FCA, Agores, Restau'co, SNRC



**membres associés :** Cnaol\*  
(Centre national des Appellations d'origine laitières),  
invité au CA : Contrôleur général économique et financier, représentant de l'état

### REPRÉSENTATION

#### DANS LES TERRITOIRES



**8 Criel**  
Les Criel sont les centres régionaux du Cniel.

**11 laboratoires interprofessionnels**  
Les laboratoires interprofessionnels sont coordonnés par le Cniel pour les analyses du paiement du lait à la qualité

#### À L'INTERNATIONAL



New-York : FCB  
( French Cheese Board)



Pekin : Bureau de représentation  
Shanghai : La Crèmerie  
CAFC (Conseil Agroalimentaire  
France-Chine)



Fil (Fédération internationale du lait)



EMF (European Milk Forum)

### LE CNIEL CRÉE

#### POUR SES ÉLUS

Une veille et des études économiques et scientifiques, ainsi que des analyses des attentes des consommateurs pour aider à la prise de décisions



De la connaissance par la recherche pour consolider les positions de la filière

#### POUR LA FILIÈRE

- . Une vision stratégique à court et moyen termes
- . Un cadre de fonctionnement à travers des guides, des référentiels et des accords interprofessionnels homologués par les Pouvoirs publics
- . Une dynamique collective pour la création de valeur économique et sa juste répartition
- . Une accélération des transformations nécessaires pour une filière durable
- . Un éclairage des décideurs publics pour prendre en compte les spécificités du secteur, du lait et des produits laitiers

#### POUR LE CONSOMMATEUR

- . Une information étayée sur la filière et les produits laitiers
- . Une protection des dénominations laitières
- . Une garantie de qualité et de sécurité sanitaire
- . Des connaissances approfondies scientifiquement par le soutien de la recherche publique



#### POUR SES SALARIÉS

- . Du sens lié au collectif filière

Inscrire la filière laitière dans le développement durable, c'est garantir sa pérennité. Cette ambition a pour préalable une stratégie axée sur les performances de l'activité laitière, croisées avec les attentes sociétales, le tout dans une démarche de progrès portée par tous les acteurs de la filière.

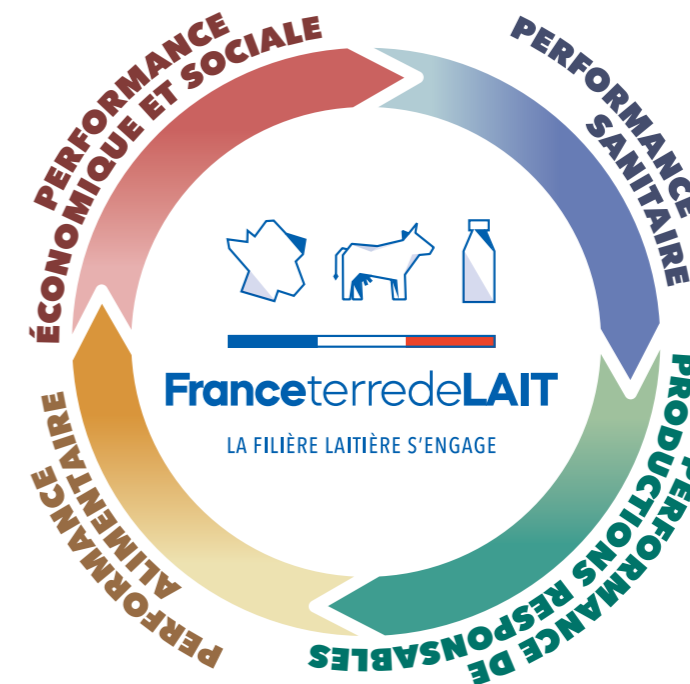
*France Terre de Lait est la plus large initiative collective de la filière laitière française en matière de développement durable.* C'est la poursuite d'une longue histoire commune aux acteurs laitiers, et une réponse aux demandes des marchés, aux exigences et aux attentes des consommateurs, à l'export comme sur le marché intérieur. Pour redonner de la valeur aux produits et mieux la répartir, la filière laitière française doit s'engager et communiquer sur ses pratiques et sur ses démarches de progrès. C'est le cœur même de *France Terre de Lait*. En assumant la responsabilité des conséquences de ses activités sur l'environnement et la société, et en rendant compte des progrès par des indicateurs crédibles et transparents, cette démarche de responsabilité sociétale permet à la filière de continuer à construire aujourd'hui le modèle laitier de demain.

La volonté de mettre en place une démarche unique de responsabilité sociétale à l'échelle de toute la filière laitière, en respectant les principes de la norme ISO 26 000, a été annoncée dès le mois de décembre 2017 dans le Plan de filière éponyme. Ce dernier – commandé par le Président de la République à l'issue des Etats Généraux de l'Alimentation - dresse la feuille de route stratégique de la filière pour cinq ans (2018-2023). Le défi est double : **assurer la compétitivité et la durabilité de l'activité laitière dans l'objectif de créer de la valeur et de mieux la répartir entre les acteurs de la filière, notamment les producteurs.**

Ce plan de filière acte l'évolution du périmètre de l'Interprofession en intégrant un 4ème collège de la distribution, du commerce et de la restauration. **Le Cniel devient une Interprofession dite « longue ».** La filière formalise également la volonté de consulter la sphère citoyenne dans ses prises de décisions (notamment ONG, associations de consommateurs et consommateurs-citoyens). De la fourche à la fourchette : tous les acteurs et leurs intérêts sont donc désormais intégrés dans les prises de décision de l'Interprofession.

**C'est ainsi qu'est née France Terre de lait.** Pour continuer à progresser, des programmes d'actions sont mis en place autour de quatre performances : économique et sociale, alimentaire, sanitaire, environnementale et de bien-être animal. Ces performances sont interdépendantes. Le progrès doit être simultané sur ces quatre axes. Ce sont quatre conditions indispensables pour le développement durable de la filière. Les objectifs *France Terre de Lait* permettent à chaque acteur laitier d'inscrire son projet individuel dans le projet de progrès collectif. Cette démarche collective de responsabilité sociétale s'inscrit dans l'initiative globale lancée par la Fédération internationale du lait (Fil) auprès de la FAO et qui s'inspire et s'enrichit des expériences des autres filières laitières internationales. Ses priorités font écho aux Objectifs de développement durable de l'ONU (agenda 2030). **France Terre de Lait poursuit ainsi l'histoire de progrès de la filière laitière française.**

## Une structuration en quatre axes



### Performance économique et sociale

Le préalable pour garantir la **pérennité** de l'activité laitière est une organisation économique et sociale viable. Celle-ci est la pierre angulaire de *France Terre de Lait*. La **compétitivité** des acteurs de la filière et son **attractivité** pour assurer le **renouvellement des générations** en sont les leviers. C'est sur une base économique et sociale saine que la filière peut répondre aux attentes de la société.

### Performance de productions responsables

Les attentes de la société portent aussi sur la capacité des acteurs de la filière à **préserver les ressources naturelles** qu'ils utilisent et qui font partie du bien commun de la société. Notre performance dans ce domaine porte sur notre capacité à **préserver l'environnement mais aussi à garantir le bien-être des animaux qui produisent le lait.**

### Performance sanitaire

Les attentes de la société portent à la fois sur des produits laitiers **sûrs, sains et de qualité**. La **qualité sanitaire** occupe la troisième place dans les critères importants pour les Européens dans le choix de leurs aliments. La filière laitière est réputée pour son excellence dans ce domaine. Elle doit être maintenue car nous constatons aussi que les crises sanitaires peuvent dégrader très rapidement le niveau de **confiance des Français** dans les produits laitiers.

### Performance alimentaire





Et parce que faire ne suffit pas de progresser dans tous ces domaines, il faut aussi **le faire savoir**, la filière s'attache à fournir aux consommateurs des **informations scientifiquement étayées** sur la qualité des produits laitiers et leurs **conditions de production** et à soutenir un **export durable** créateur de valeur.

## La filière affiche huit engagements de progrès

Pour chacun des quatre axes de performance de *France Terre de Lait*, la filière a défini deux engagements de progrès et des indicateurs chiffrés pour les suivre.



### POUR QUE CHAQUE ACTEUR PUISSE MIEUX VIVRE SON METIER

#### PERFORMANCE ÉCONOMIQUE & SOCIALE

ENGAGEMENTS	NOS OBJECTIFS À 2025	CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Améliorer la capacité de la filière à rémunérer l'ensemble de ses acteurs	Plus de la moitié des éleveurs au-dessus du salaire médian français  Des entreprises laitières plus performantes (innovation, investissements...)	 
Améliorer les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de la filière pour une filière attractive	Mesurer et améliorer la qualité de vie au travail (reconnaissance, sécurité économique, formation, bien-être au travail...)	 





### PARCE QUE LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS EST NOTRE PRIORITÉ

#### PERFORMANCE SANITAIRE

ENGAGEMENTS	NOS OBJECTIFS À 2025	CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Garantir l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait Poursuivre la lutte contre l'antibiorésistance	100 % du lait testé Contrôles systématiques des livraisons du lait à la ferme et à la laiterie	
Renforcer la sécurité sanitaire	Optimiser les méthodes de surveillance, de contrôle, de maîtrise et d'investigation	

### POUR GARANTIR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

#### PERFORMANCE DE PRODUCTIONS RESPONSABLES

ENGAGEMENTS	NOS OBJECTIFS À 2025	CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Évaluer le bien-être des troupeaux laitiers et améliorer les pratiques si nécessaire	100 % des fermes auditées  Seize indicateurs d'évaluation du bien-être animal, construits selon une méthodologie scientifique	 
Améliorer le bilan carbone de la filière laitière	Dans la lignée de notre feuille de route climatique, diminuer notre empreinte carbone de 17 % par litre de lait sortie usine	 

### POUR S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ DE CONSOMMATION RESPONSABLE

#### PERFORMANCE ALIMENTAIRE

ENGAGEMENTS	NOS OBJECTIFS À 2025	CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Informier sur la place essentielle des produits laitiers dans une alimentation équilibrée, et sur leurs modes de production	Améliorer le haut niveau de confiance des consommateurs français vis-à-vis des produits laitiers	
Promouvoir un export français durable dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires	A l'exportation – en particulier à destination des pays émergents – se positionner avec des produits laitiers à forte valeur ajoutée qui viennent en complément de l'offre locale et non en concurrence avec celle-ci	  



Les engagements de progrès de la filière laitière à échéance 2025 sont le fruit d'un consensus interprofessionnel, éclairé par les débats des Etats Généraux de l'Alimentation. La confrontation méthodique de ces enjeux avec les attentes des principales parties prenantes confirme leur pertinence et ouvre de nouveaux chantiers de travail collectif. C'est une démarche de progrès collectif et permanent.

### Les principaux enjeux pris en compte dans France terre de Lait

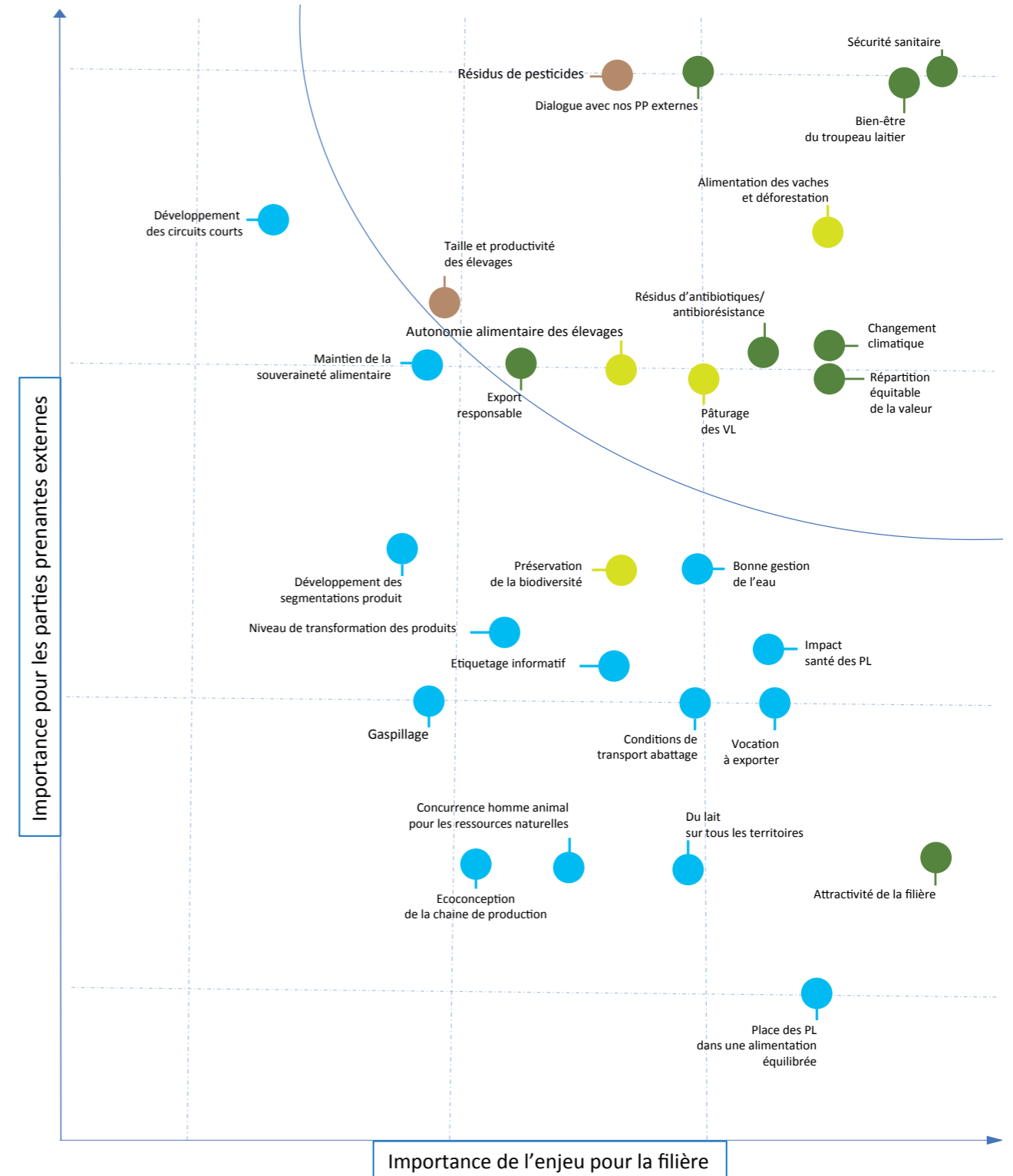
Une analyse et une priorisation des enjeux auxquels la filière laitière et confrontée a été réalisée début 2021. La liste des enjeux résulte d'une réflexion menée de façon collégiale. **Les grands enjeux de la filière ont été évalués par les professionnels, parties-prenantes internes de la filière** ; et comparés à l'opinion des parties-prenantes externes, notamment la sphère citoyenne et ses représentants. Cette matrice de matérialité souligne les différences d'appréciation en termes de priorisation et les actions à mener dans le cadre de *France Terre de Lait*.

Ainsi, 7 des 8 priorités que s'est fixée la filière laitière au travers d'engagements de progrès (en vert sur la matrice) font l'objet d'une convergence de vue puisqu'elles sont jugées d'importance prioritaire tant par les membres de la filière que par les parties prenantes externes. **Il s'agit de la répartition de la valeur au sein de la filière laitière, de la sécurité sanitaire, des résidus d'antibiotique, du bien-être animal, du changement climatique et de l'export responsable de produits laitiers.** Aussi, l'entretien d'un dialogue entre le Cniel et ses parties prenantes est en lui-même une priorité.

### Certains enjeux sont plus prioritaires pour la filière que pour ses parties prenantes

Même s'il n'est pas perçu comme enjeu majeur pour les parties-prenantes externes l'**attractivité de la filière et sa capacité à attirer les jeunes générations**, figure parmi les huit engagements de *France Terre de Lait*. C'est une priorité pour tous les membres de la filière : les éleveurs, les transformateurs et le secteur du commerce. En effet, en élevage laitier, on recense aujourd'hui une seule installation pour deux départs à la retraite et l'industrie laitière fait face à une pénurie de candidats pour certains emplois. La démarche *France Terre de Lait* est considérée comme une réponse pour proposer une filière attractive, viable et durable aux acteurs laitiers de demain.

## Matrice de matérialité de la filière laitière



- Enjeux faisant l'objet d'un engagement France Terre de Lait
- Les enjeux abordés avec les ONG
- Enjeux importants pour les parties prenantes externes
- Autres enjeux

La matrice de matérialité de la filière laitière française matérialise les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux tels qu'ils sont vus par la filière laitière et par ses principales parties prenantes.

**LES HUIT ENGAGEMENTS DE FRANCE TERRE DE LAIT SONT CONFIRMÉS PAR SES PARTIES PRENANTES**

## Les concertations pointent des enjeux qui mobilisent la filière au-delà de France Terre de Lait

Des engagements ressortent comme prioritaires pour les parties-prenantes externes mais ne figurent pas en tant que tel parmi les huit engagements de France Terre de Lait. En particulier, **l'accès au pâturage, l'autonomie alimentaire des élevages (qui permet de réduire notamment le recours à du soja déforestant) et l'entretien de la biodiversité** sont des enjeux jugés très importants. Ils le sont aussi pour la filière et sont au cœur des travaux de l'Interprofession avec des feuilles de route élaborées notamment dans le cadre des concertations avec les ONG de protection de l'environnement et les ONG de protection animale depuis 2018. Les concertations avec les ONG et associations de consommateurs sont en ce sens un révélateur, voire un accélérateur des enjeux prioritaires pour la filière.

### Encourager l'accès au pâturage

A l'issue de deux ans de concertation entre la filière et les ONG de protection animale (CIWF, La Fondation Droit Animal, OABA et Welfarm) un consensus a été signé en février 2020 : « **L'accès au pâturage est important pour le bien-être des vaches laitières. C'est une pratique dominante dans les exploitations laitières, puisqu'elle concerne 80% des vaches en lactation et la filière souhaite que cette situation perdure. Elle préconise de donner aux vaches un accès au pâturage et souhaite enrayer le développement des exploitations sans accès au pâturage.** ». Cette conclusion s'accompagne d'un plan d'actions passant notamment par la formation initiale et continue des acteurs du monde agricole, en cours de mise en place. Des points d'étape sont réalisés avec les ONG sur le suivi de ces engagements.

### Stopper l'importation de soja déforestant et tendre vers l'autonomie protéique

En matière d'autonomie protéique des élevages laitiers la concertation avec les ONG de protection de l'environnement (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Greenpeace, WWF) initiée en 2018 a conduit à l'expression d'une position politique forte du Conseil d'Administration du Cniel en avril 2021 : « **Le soja et l'autonomie protéique sont un enjeu interprofessionnel socle. Consciente et soucieuse de son empreinte environnementale, la filière laitière, dans le respect de la diversité de ses systèmes, souhaite arrêter ses imports de soja déforestant et veut tendre vers l'autonomie protéique.** » Les leviers d'actions multiples, adaptés à chaque système d'exploitation dans son contexte pédoclimatique propre, passent essentiellement par le recours à des fourrages plus riches en protéines, appuyé par un plan national protéique que la filière appelle de ses vœux.

### Préservation de la biodiversité

**La préservation de la biodiversité fait l'objet d'une démarche inédite entre le Cniel et les ONG de protection de l'environnement** qui ont une forte compétence en matière de biodiversité (France Nature Environnement, Humanité et Biodiversité, Ligue de Protection des Oiseaux, Orée), et plus récemment avec l'Office Français pour la Biodiversité. Elle prend la forme d'un groupe de travail technique dont le but est de partager les enjeux et travaux menés par les participants et les solutions à promouvoir. Ces indicateurs devront permettre aux éleveurs de s'inscrire dans une démarche de progrès et au Cniel de suivre l'impact de l'élevage sur la biodiversité au plan national.

## Les enjeux importants pour les parties prenantes externes

### L'absence de résidus de pesticides dans le lait.

La possible présence de résidus de pesticides dans le lait est perçue comme un enjeu important par les parties prenantes et en particulier par les associations de consommateurs. La filière n'a pas placé cet enjeu en haut de ses priorités. C'est un enjeu qu'elle connaît bien, notamment grâce au recensement des molécules à rechercher en priorité dans le lait qu'elle a réalisé avec l'ANSES. Néanmoins, puisque le sujet émerge dans les consultations, nous avons probablement intérêt à communiquer davantage pour rassurer ces cibles.

### La « ferme laitière française », à taille humaine

L'augmentation de la taille des élevages et de leur productivité ressort également comme une thématique prioritaire pour les parties prenantes. C'est un sujet de veille pour le Cniel qui analyse ces évolutions. Nous constatons que la représentation que se font les consommateurs de la taille moyenne des troupeaux laitiers est en décalage avec la réalité et nous incite à mieux communiquer sur ce sujet.

Le modèle d'exploitation laitière française reste un modèle à taille humaine.

### L'information au consommateur, priorité de la filière

De manière générale les consommateurs et citoyens sont en attente de pédagogie et de transparence sur les produits qu'ils consomment. Les produits laitiers n'y font pas exception. La filière laitière entend ces attentes et place l'information du consommateur comme une priorité (étiquetage, origine, circuits court...) C'est dans ce cadre que le Cniel a démarré une consultation auprès des associations de consommateurs et ouvert une plateforme de consultation auprès des consommateurs.



### Les modalités de construction de la matrice

La hiérarchisation des enjeux pour les acteurs de la filière laitière a été réalisée par l'envoi d'une enquête aux 4 collèges du Cniel en demandant à chacun de classer 36 enjeux<sup>1</sup>. La pondération finale résulte d'une moyenne des réponses reçues des collèges. La hiérarchisation des enjeux pour les parties prenantes externes a été réalisée à dire d'experts en retenant dans un premier temps trois grandes catégories de parties prenantes : les leaders d'opinion (ONG et associations de consommateurs), les consommateurs et les pouvoirs publics. L'évaluation a été faite par les collaborateurs du Cniel en charge des relations avec ces parties prenantes respectives. C'est la catégorie des parties prenantes « leaders d'opinion » qui a été retenue pour la présente matrice, au regard de son pouvoir d'influence et de son impact sur l'opinion des citoyens. La classification des enjeux a pu être étayée par des consultations individuelles d'ONG de protection de l'environnement, d'ONG de protection animale et d'associations de consommateurs qui se sont déroulées au préalable, entre 2018 et 2020.

1 Selon les principes de la Afnor XP 30-029 : « déterminer la priorité des domaines d'actions de la norme ISO 26 000 »



La démarche de responsabilité sociétale France Terre de lait est née au sein du Cniel dans le cadre de la réflexion sur le plan de filière. Axe majeur de la stratégie de l'Interprofession, elle est aujourd'hui sa feuille de route.

Le Cniel a changé de posture pour porter la démarche collective et intégrative de responsabilité sociétale *France Terre de Lait* et s'affiche plus que jamais en tant que porte-parole des valeurs de la filière.

Pour réussir cette transformation, le Cniel a renforcé les échanges entre les représentants des collèges qui le constituent, revu sa comitologie pour une plus grande implication des professionnels dans ses travaux, organisé le dialogue autour des axes du développement durable avec les partenaires de la filière et consolidé ses réseaux d'influence.

Bénéficiant de la reconnaissance des Pouvoirs publics européens et nationaux, le Cniel s'appuie sur des accords interprofessionnels qui de ce fait ont force de loi. C'est le cas pour la cotisation des acteurs de la filière et pour l'encadrement du paiement du lait à la qualité.

### La prise de décision au sein du Cniel

**Le Comité de pilotage Responsabilité Sociétale et concertation** définit les enjeux de développement durable de la filière et les porte devant le Conseil d'administration du Cniel. Créé en 2018, et **rattaché au Conseil d'Administration**, ce Comité professionnel évalue et élabore des propositions pour faire grandir *France Terre de Lait*. **Des enquêtes menées auprès des acteurs de la filière** enrichissent les débats et permettent d'être en phase avec les réalités du terrain.

### Les réseaux du Cniel

#### Le Cnaol

**Le Cnaol rassemble les 61 ODG** (Organisme de gestion) des appellations et des indications géographiques pour les produits laitiers dont **51 dédiées aux produits au lait de vache**. Le président du Cnaol siège au Conseil d'administration du Cniel. Ce dernier met à disposition des compétences humaines pour accompagner la mise en valeur de l'excellence des produits laitiers français de tradition. **Le Cnaol mène actuellement une réflexion sur la durabilité des AOP/ IGP qui s'appuie sur France Terre de Lait.**

#### Les Criel

**Les Criel sont les centres régionaux de l'action interprofessionnelle.** Ils portent la stratégie nationale au plus près des acteurs du lait dans les territoires. Leur implication dans *France Terre de Lait* est primordiale pour le déploiement opérationnel de la démarche. **Proches des producteurs et des entreprises dans les territoires**, les Criel sont notamment les activateurs de Ferme laitière bas carbone, les animateurs des actions en faveur de la qualité en coopération avec les laboratoires interprofessionnels et dans leur prolongement et un relai du déploiement de la charte des bonnes pratiques d'élevages dès 2022.

Ce Comité des Criel, instance du Cniel, est présidé par un administrateur du Cniel et réunit les présidents et directeurs des chacun des huit Criel.

### Les producteurs via leurs organisations syndicales et les OP

La mise en œuvre des engagements *France Terre de Lait* est le fait des acteurs de terrain et en premier lieu des producteurs de lait. **Les producteurs de lait sont représentés par le collège producteurs qui regroupe les organisations syndicales représentatives : la FNPL, la Coordination rurale et la Confédération paysanne.** Ces syndicats sont la voix de leurs adhérents et le relai sur le terrain des actions interprofessionnelles. Leurs élus participent à la prise de décision au sein du Conseil d'administration du Cniel conformément à l'organisation de leur collège qui dispose d'un droit de vote au Conseil d'administration.

**Le Cniel anime par ailleurs un comité des Organisations de producteurs (OP).** Il les informe sur les enjeux de la filière, la situation des marchés en France et à l'international et les travaux interprofessionnels en cours autour de *France Terre de lait* pour éclairer et alimenter leurs négociations avec leurs entreprises.

### Les entreprises via leurs fédérations

**Les entreprises de transformation, du commerce et de la distribution et de la restauration sont représentées par leurs fédérations au sein du Cniel.** Ces fédérations portent la voix de leurs adhérents. La représentativité de ces instances au sein du Conseil d'administration du Cniel est rigoureusement respectée et leurs représentants sont présents dans les groupes de travail qui gouvernent *France Terre de Lait*.

Chaque collège dispose également d'un droit de vote au CA : les coopératives laitières (la coopération laitière) les industries privées (la Fnil) et les acteurs du commerce, de la distribution et de la restauration (FCD, FCA, Restau'co, Agores, FFF, SNRC). La Fnil adhère par ailleurs à l'Ania et la Coopération laitière à la fédération de la Coopération agricole.

Les Fédérations diffusent les travaux et les outils de *France terre de Lait* à leurs adhérents en complément de l'information diffusée par le Cniel à l'ensemble des acteurs de la filière.

### Les Instituts techniques : Idele et Actalia

**Le Cniel s'appuie sur deux instituts techniques et leurs réseaux.** Ils mettent en place des outils nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans *France Terre de Lait*.

**L'Idele** (Institut de l'élevage) est le partenaire technique du Cniel pour les actions sur l'évolution des pratiques en élevage : Ferme laitière bas carbone, bien-être animal, biodiversité, santé animale, alimentation des vaches laitières... L'Idele suit également les évolutions économiques des élevages laitiers.

**Actalia** (Centre technique agroalimentaire), se concentre sur la partie aval de la filière et conduit des projets de recherche en technologie laitière, en qualité, en analyse des risques sanitaires, en environnement (consommation d'énergie et d'eau) et fournit les échantillons de référence pour le paiement du lait à la qualité, en relation étroite avec les laboratoires interprofessionnels.

### Les autres partenaires techniques de la filière

Pour déployer sur le terrain les meilleures pratiques d'élevage et faire connaître les résultats des travaux techniques menés en partenariat avec Idele ou des organismes de recherche comme **INRAe**, le Cniel a besoin de relais sur tout le territoire. **L'APCA** à la tête du réseau des Chambres d'Agriculture dispose de ce maillage territorial et possède en outre de nombreux **techniciens agricoles** formés et compétents qui sillonnent les fermes d'élevage.

Il en est de même pour **FCEL** (France Conseil Elevage) avec ses entreprises adhérentes. **Vétérinaires et techniciens vétérinaires** (SNGTV), le monde de la **génétique animale**, dans leur domaine, sont également des relais implantés de longue date sur le terrain.

## NOS ENGAGEMENTS



A date, les indicateurs des huit engagements se placent sur une bonne trajectoire. L'engagement sanitaire est près d'atteindre l'objectif 2025. Tout est en place pour que l'engagement bien-être animal aboutisse de la même manière.

Pour l'environnement, les résultats des efforts en cours s'afficheront bientôt ; sachant que les années Covid ont réduit le nombre de diagnostics réalisés. Concernant l'engagement alimentaire, les crises sanitaires de 2018 dues aux Salmonelles, bloquent le curseur de 2019. Enfin, les deux indicateurs économiques amont et aval ont modestement avancé. Leur progression est indispensable pour la réussite de la démarche *France Terre de lait*.

## POUR UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE



### Enjeux

Pour que chacun puisse vivre mieux de son métier, la filière laitière dispose de deux objectifs pour améliorer la sécurité économique : pour les éleveurs une rémunération en phase avec leur environnement, pour les entreprises une rentabilité à hauteur de leur investissement.

### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le secteur laitier français, avec 300 000 emplois, est un employeur important dans les territoires.

L'objectif interprofessionnel d'amélioration de la capacité à rémunérer l'ensemble des acteurs laitiers contribue directement au « maintien d'une croissance économique soutenue et partagée » (cible 8.1) et à la recherche d'un « travail décent et un salaire égal pour une valeur de travail égale » (cible 8.5).



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

En agissant par la recherche, l'innovation technologique, l'amélioration des performances techniques en élevage, la filière vise un « niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation » (cible 8.2) et le transfert de cette recherche aux opérateurs doit permettre de « promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous » (cible 9.2).

Enfin, face à la difficulté de renouveler les générations dans les exploitations laitières et à pourvoir certains postes dans les métiers de la transformation et de la restauration collective, le secteur laitier entend relever le défi de l'attractivité de la filière en faisant la promotion de ses métiers pour « parvenir au plein emploi productif » (cible 8.5).

### ENGAGEMENT 1

## AMÉLIORER LA CAPACITÉ DE LA FILIÈRE À RÉMUNÉRER L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS

### INDICATEUR ÉLEVAGE

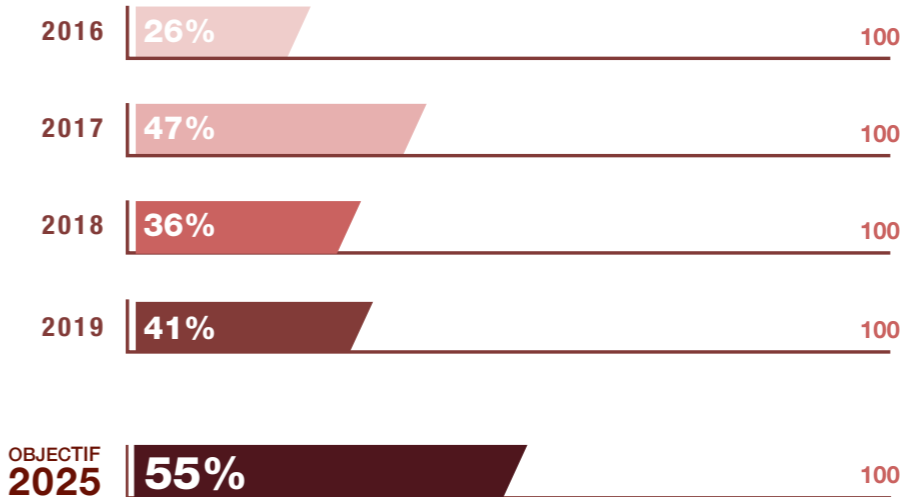
#### NOTRE OBJECTIF 2025

**55%** de fermes en mesure de rémunérer leurs exploitants au-delà du revenu net médian français

L'objectif de cet indicateur\* est d'évaluer la capacité des éleveurs à dégager via leur atelier lait un revenu à la hauteur des contraintes inhérentes à leur métier et en phase avec le reste de la société.

#### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Cet indicateur, très sensible à la conjoncture laitière, évolue peu.



#### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Le revenu moyen des éleveurs laitiers a progressé par rapport au niveau bas de 2016, année où le prix du lait moyen en France était particulièrement faible. Dans l'indicateur « proportion d'éleveurs dont le revenu dépasse le salaire net médian des Français », le salaire net médian concerne l'ensemble des actifs français salariés, toutes activités confondues. Il évolue peu d'une année sur l'autre. Cet indicateur est donc très sensible à la conjoncture laitière. Le prix du lait moyen s'est progressivement redressé depuis 2016, mais le prix de revient moyen du lait (coût de production total – aides dédiées à l'atelier lait – produits joints de l'atelier lait) a également légèrement augmenté en plaine et davantage en

montagne. On constate par ailleurs un élargissement de la dispersion des revenus des éleveurs laitiers en 2018 et 2019, autrement dit, les situations ont été davantage contrastées entre les exploitations. Les aléas climatiques, qui ont impacté différemment les bassins de production, sont une des causes de cette disparité.

Avec une légère érosion du prix du lait au producteur, une production fourragère médiocre et la flambée du coût des aliments du bétail à partir de l'automne, **une légère dégradation des revenus est prévisible en 2020**, elle devrait se refléter sur l'indicateur dès que les données seront disponibles.

\* pour en savoir plus sur cet indicateur : lien vers le fascicule « indicateurs France Terre de lait »



## DISTRIBUTION, COMMERCE ET RESTAURATION COLLECTIVE

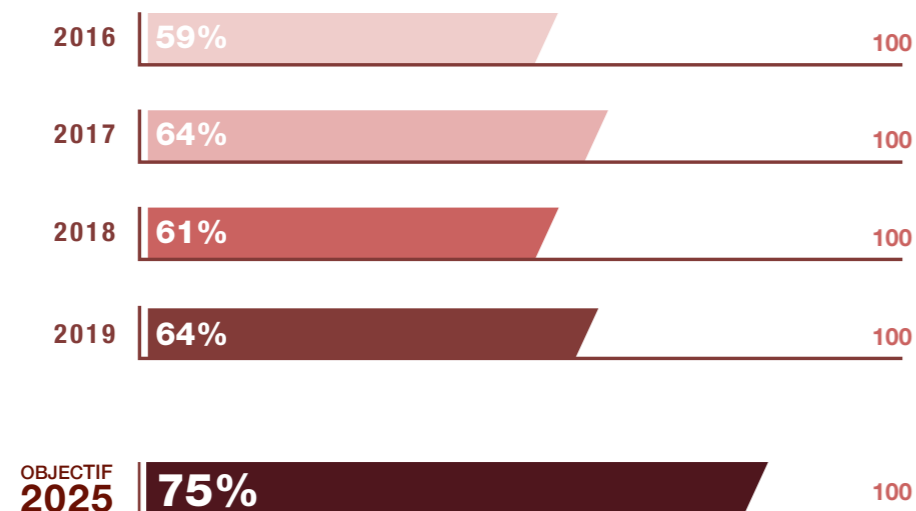
## INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE NOTRE OBJECTIF 2025

**75%** d'entreprises laitières présentant une rentabilité (EBITDA/CA) supérieure à 4%

Cet indicateur\*, établi à partir de l'observatoire annuel de branche du Crédit Agricole, mesure la rentabilité du processus de production. Un ratio EBITDA/CA inférieur à 3% est considéré comme faible.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Cet indicateur se redresse en 2019 du fait de la hausse du chiffre d'affaires dans tous les métiers sauf le lait de consommation et les produits frais.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Il est important de rappeler que cet indicateur exprime un pourcentage d'entreprises dépassant le ratio de 4%, sans tenir compte de la taille des entreprises. **Il est en légère progression depuis 2016** alors que l'EBITDA/CA moyen des entreprises laitières a été en recul en 2017 et 2018 avant de connaître un redressement en 2019, **dans tous les métiers à l'exception des entreprises positionnées en produits de grande consommation.**

On observe en 2019 une hausse du chiffre d'affaires des entreprises laitières, pour tous les métiers sauf pour le lait liquide et les produits laitiers frais, du fait d'un marché toujours difficile en volume (baisse de consommation). L'activité internationale reste prépondérante pour la filière et a progressé de 0,9 points sur un an.

### PRÉPARATION D'UN NOUVEL INDICATEUR ÉCONOMIQUE POUR LA GRANDE DISTRIBUTION

Afin d'évaluer la capacité de la filière à rémunérer l'ensemble de ses acteurs, un troisième indicateur viendra en 2022 compléter les indicateurs portant sur l'élevage et sur la transformation laitière.

Il s'agira d'un indicateur de rentabilité des rayons laitiers des grandes et moyennes surfaces. Celui-ci est désormais intégré depuis six ans dans le rapport annuel de l'Observatoire Français des Prix et des Marges et exprimé par la marge semi-nette des GMS pour le rayon produits laitier. L'objectif cible pour 2025 sera déterminé au sein du Cniel en 2022.

### AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

Le collège du commerce et de la restauration ayant confirmé son adhésion aux principes de France Terre de Lait et en particulier à la création de valeur et à sa meilleure répartition entre les acteurs, plusieurs actions vont être menées dans ce domaine sous l'égide du Cniel.

- **Une charte pour les acteurs de la négociation commerciale** sera rédigée et diffusée à ces négociateurs pour favoriser la prise en compte de la valeur du socle France Terre de Lait et des indicateurs économiques lors des négociations annuelles. L'évolution des prix par famille de produits alimentaires, publiée tous les ans par le médiateur des négociations commerciales agricoles fera partie des outils de suivi des négociations pour les marques nationales.
- **La montée en gamme des produits laitiers vendus sous marques de distributeurs** contribue également à la création de valeur. Elle sera désormais suivie au travers de l'évolution des prix, corrigée de l'inflation, de 8 catégories de produits laitiers et reportée dans le présent rapport annuel.
- **Le secteur de la restauration collective** contribue aussi à la création de valeur par une part croissante d'achats de produits de qualité et durables, tel que prévu dans la loi EGALim, notamment avec un minimum de 20% de produits laitiers Bio. Une meilleure information des gestionnaires de restaurant sur l'offre de produits et le suivi annuel de la part, en valeur, des achats de produits laitiers Bio et AOP doivent permettre de contribuer à la réalisation de cet objectif.

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

La fixation du prix du lait ne relève pas du pouvoir d'action du Cniel. En revanche, il éclaire les acteurs sur **les marchés et l'évolution des coûts de production**. Le Cniel **facilite ainsi le dialogue et la transparence** dans les négociations commerciales. Il participe également à la création de valeur au sein de la filière **en soutenant les produits sous signes officiels de qualité**, en facilitant **les démarches de segmentation** répondant à de nouvelles attentes sociétales, et en contribuant par **la recherche** à l'innovation et à l'amélioration des performances techniques.

### Veille/ Études

#### Agir en publiant et diffusant des informations sur les coûts de production et les marchés

Comme il s'y est engagé dans le Plan de filière, le Cniel publie tous les mois un tableau de bord d'indicateurs économiques. Dans le prolongement de cette publication permettant aux acteurs de disposer d'une information économique transparente, neutre et fiable, le Cniel a accompagné le Criel Alpes Massif Central pour élaborer et diffuser un indicateur régional spécifique. Cet indicateur unique reflète la valorisation, à l'aval, des fromages d'appellation d'origine protégée d'Auvergne que sont le Cantal, la Fourme d'Ambert, le Bleu d'Auvergne et le Saint Nectaire laitier.

Cet indicateur a été notifié à la Commission européenne en novembre 2020 et a été validé le 13 avril 2021. Il est désormais accessible à tous et, en particulier, aux opérateurs en Auvergne.

Des notes de conjoncture, une vidéo de conjoncture mensuelle, et la publication annuelle d'ELEC (l'Economie Laitière en Chiffres) remplissent également ce rôle d'éclairage des marchés.

#### Enrichissement des Guides de bonnes pratiques contractuelles Amont et Aval

En 2021, le Cniel a conduit des travaux d'enrichissement des guides de bonnes pratiques contractuelles et commerciales. Le guide amont devrait bientôt comporter près d'une dizaine de fiches complémentaires explicitant la réglementation et les bonnes pratiques :

- d'un point de vue technique : stockage, collecte et transport du lait, caractéristiques et qualité du lait,
- d'un point de vue juridique : proposition de contrat, objet du contrat, transfert des risques et propriété, facturation et paiement, durée et renouvellement, résiliation et litiges.

Le guide aval a également fait l'objet de travaux afin de clarifier l'application de la Loi Egalim dans les appels d'offres et contrats portant sur des produits à marque de distributeurs.

Ces compléments devraient être prochainement mis à la disposition des opérateurs.

### Intelligence économique

#### Agir en analysant les marchés et le positionnement des pays exportateurs

Deux études sont venues enrichir l'analyse des marchés laitiers et donner matière à réflexion. En 2020, une étude sur **les perspectives du marché des produits laitiers en Chine**, premier importateur mondial a été menée. Elle montre les évolutions marquées à l'œuvre en matière de production et transformations laitière chinoises ainsi que les tendances récentes observées en matière de demande, notamment le plafonnement sur le lait infantile. Elle met en lumière des perspectives encore croissantes d'importations laitières d'ici à 2030 mais un recul des parts de marché françaises constaté sur les dernières années.

En 2021 : une étude sur les ressorts **du développement des filières laitières espagnoles et italiennes** a permis d'analyser comment ces deux pays, globalement déficitaires en lait, ont amélioré leur balance commerciale et surtout réduit leur dépendance aux approvisionnements français sur les dix dernières années. L'augmentation de leur production, dans les régions les plus laitières, a permis de réduire leurs importations de lait vrac. Ils ont su se montrer offensifs à l'exportation, l'Italie ayant largement misé sur les fromages, AOP en tête, et les nouvelles présentations (râpé notamment).



### ACTION EXCEPTIONNELLE COVID

#### Ecrêtage du pic de collecte : une mesure inédite et exceptionnelle

Les perturbations du marché liées à la crise Covid ont fait craindre une incapacité des laiteries à transformer l'intégralité du lait durant le pic saisonnier d'avril 2020.

Le Cniel a donc décidé la mise en place d'une mesure d'incitation à la réduction de collecte sur le mois d'avril afin de lisser le pic saisonnier et d'éviter de jeter du lait ou de le stocker en poudre sans garantie de débouchés. Après autorisation de la Commission européenne (par le Règlement d'Exécution 2020/299 en date du 30 avril 2020) de planifier temporairement la production, le Cniel a fourni une compensation aux éleveurs faisant un effort de limitation de production sur le mois d'avril. Cette indemnisation, d'un montant de **15,28 millions d'euros** a été prélevée sur le budget du Cniel.

Communication

Agir sur la création de valeur en soutenant les signes officiels de qualité (SIQO)

15,7%  
de la collecte  
laitière valorisée  
en produits  
sous signes  
officiels  
de qualité

En matière de signes officiels de qualité, le rôle du Cniel est double : il analyse l'évolution des marchés, il participe à la notoriété des labels Bio, AOP et IGP et réalise la promotion des produits laitiers sous ces trois signes de qualité.

Evolution des volumes

Les volumes de produits laitiers sous AOP ont été en légère croissance en 2019. En 2020, la crise Covid qui a entraîné l'arrêt de la RHF et la fermeture des rayons à la coupe en GSM pendant plusieurs mois, a provoqué une chute des ventes de 40% au printemps qui ce sont redressées par la suite.

Le lait produit en agriculture biologique représentait 4,6% de la collecte laitière en 2020. La production s'est fortement accrue depuis 2014. L'objectif de doublement des volumes à échéance 2022 exprimé dans le Plan de filière (fin 2017) est en passe d'être dépassé car ces volumes vont être atteints au cours de l'année 2021.

Promotion des produits sous SIQO

La promotion des produits sous AOP prévue en 2020 a été réorientée en raison de la crise Covid qui a vu chuter leur consommation au printemps. La campagne #Fromagissons, appel collectif de la filière laitière pour une consommation solidaire de nos fromages de tradition, a permis de soutenir cette filière de qualité. En 2021, une vaste campagne de communication est lancée en partenariat avec le CNAOL avec affichage, animation sur les réseaux sociaux, animation en rayons, .... Elle bénéficie d'un cofinancement de l'Union Européenne dans le cadre d'une ligne budgétaire spéciale Covid.

Pour leur part les produits Bio bénéficient d'une campagne de promotion annuelle à caractère informatif sur les réseaux sociaux avec le média en ligne Loopsider. Ces vidéos mettent en avant le parcours des produits laitiers biologiques de la production jusqu'au lieu de distribution. Une étude qualitative menée en 2020 par l'IFOP pour le Cniel auprès des consommateurs, a montré que ces derniers avaient très peu de notions sur le contenu de la réglementation européenne. Il est nécessaire de renforcer l'information dans ce domaine pour éviter la création d'une distorsion entre l'image de ces produits et la réalité des pratiques. Il s'agit de valoriser les atouts de la filière biologique, les contrôles réalisés, les conditions de logement des animaux, de leur alimentation ou des traitements vétérinaires dont ils peuvent bénéficier.



La campagne #Fromagissons délivre les messages de sensibilisation aux difficultés traversées par les producteurs de fromages de tradition pendant la crise covid

Transfert

Agir sur la création de valeur par la recherche

Le Cniel consacre 2,3 millions d'euros, soit 6% de son budget de dépense à des travaux de recherche et d'expérimentation collectifs en partenariat avec les grands organismes de recherche publique (INRAe, INSERM, CNRS, Universités,...) et privée dans le but d'améliorer les performances techniques de la filière, l'adapter à son environnement, réduire les charges, mieux comprendre les composants du lait et innover afin de créer de la valeur. Pour que ces travaux collectifs bénéficient à tous, le Cniel organise régulièrement le transfert des résultats aux acteurs de terrain afin qu'ils s'en saisissent.

Les Mardis gras du Cniel

Les Mardis Gras du Cniel organisés les 16, 23 et 30 mars 2021 sont une illustration de cette mission de diffusion d'information. Ils ont consisté en trois séminaires de restitution des travaux du Cniel sur la matière grasse laitière, à destination des transformateurs laitiers et de nos partenaires scientifiques. Ils ont réuni plus de 350 participants.

Ces rencontres ont été l'occasion de diffuser les dernières connaissances issues notamment de programmes de recherche financés par le Cniel.

En technologie laitière, les résultats de trois projets destinés à mieux comprendre les globules gras ont été présentés. La technologie d'homogénéisation est une pratique commune de l'industrie laitière, qui consiste à réduire la taille et la structure du globule gras pour stabiliser les produits. Cette technologie intéresse fortement les industriels laitiers car elle est un levier d'innovation pour obtenir des émulsions ayant de nouvelles propriétés techno-fonctionnelles.

En nutrition-santé, les résultats des travaux de recherche sur les effets des produits laitiers, de leur matière grasse et de leurs acides gras spécifiques sur la santé, notamment sur la santé cardio-métabolique, ont été présentés. Ces travaux de recherche permettent d'acquérir une connaissance très pointue des bénéfices de la matrice laitière pour la santé des différentes populations. Cette connaissance est un atout indispensable pour la formulation de produits. Par exemple, l'intérêt de l'incorporation de matière grasse laitière ou de certains de ses composants, tels que la membrane des globules gras du lait, dans les préparations pour nourrissons commence à être largement démontré.



Programmes des webinaires sur la matière grasse laitière

LA STRATÉGIE D'INNOVATION PAR LA RECHERCHE COLLECTIVE, UN POINT FORT MIS EN AVANT PAR L'AFNOR DANS L'ÉVALUATION POUR LE LABEL ENGAGÉ RSE



## POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



### Enjeux

Pour maintenir l'activité laitière sur tous les territoires il est indispensable de reconnaître le métier des hommes et des femmes qui y travaillent et de renforcer leur sentiment d'appartenance à une filière d'avenir. La pérennité de la filière tient à sa capacité à faire mieux vivre ses acteurs et à attirer de nouvelles générations.

### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



La production laitière française va faire face dans les 10 ans qui viennent à un fort renouvellement de génération. Rendre ces métiers plus attractifs, par la revalorisation des revenus, la réduction de la pénibilité du travail et la gestion des astreintes doit contribuer d'ici à 2030, à « parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale » (cible 8.5). La transformation laitière n'échappe pas elle non plus aux difficultés de recrutements. La « défense des droits des travailleurs, la promotion de la sécurité sur le lieu de travail, la protection de tous les travailleurs » (cible 8.8) sont donc une priorité.



L'exercice serein de son activité au sein de la filière laitière, tel que promu par France Terre de Lait contribue également à la santé mentale et au bien-être des éleveurs comme des salariés concernés (cible 3.4)

### ENGAGEMENT 2

## AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR UNE FILIÈRE ATTRACTIVE

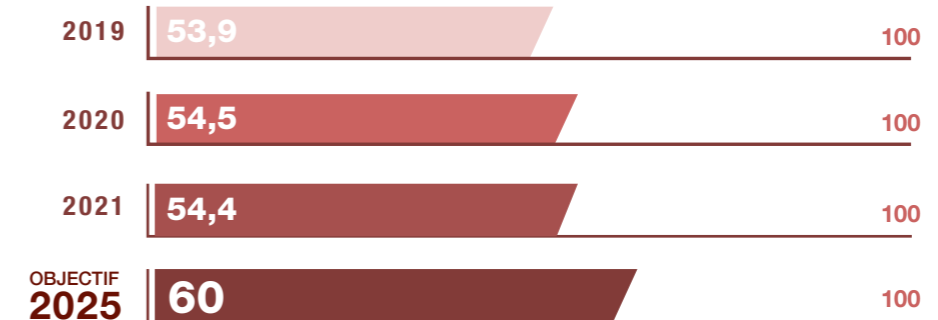
### INDICATEUR ÉLEVAGE NOTRE OBJECTIF 2025

**60/100** pour la note de satisfaction des éleveurs.

Cette notation, issue d'une enquête annuelle\* menée auprès d'un échantillon national représentatif d'éleveurs permet de mesurer le bien-vivre des éleveurs en abordant leurs conditions de vie et de travail et leur situation personnelle.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Un indicateur stable et robuste malgré la crise Covid.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Avec 3 enquêtes annuelles nous possédons encore peu de recul pour apprécier les évolutions de cet indicateur mais la relative stabilité des résultats obtenus pour ces éditions, et leur répartition par tranches de notes, confirment la robustesse de cette enquête créée en 2019.

La légère hausse de l'indicateur global agrégé (moyenne des différents items : reconnaissance, sécurité économique et avenir, attachement au métier, charge de travail et pénibilité, soutien et partage) entre 2019 et 2021 est trop modérée pour être considérée comme significative. Les éleveurs les plus âgés et les plus anciennement installés sont les seuls pour lesquels une hausse significative de l'indicateur global puisse être observée sur ces 3 années.

En revanche, nous considérons significatives l'évolution des notes exprimées par les éleveurs sur trois ans en matière de rentabilité et de revenu dégagé par leur exploitation. Toutefois les difficultés économiques restent importantes et restent au second rang des raisons pour lesquelles un éleveur laitier n'encouragerait pas un proche à s'installer dans le métier.

La fierté et l'attachement au métier obtiennent toujours de très bons scores dans cette enquête. Pénibilité et charge de travail, stress dans le travail, capacité à dégager du temps libre et faible reconnaissance par les Français restent à l'inverse les items les plus mal notés.

Au final, un tiers de éleveurs vivent difficilement leur métier.

Un volet d'enquête complémentaire menée comme en 2019 et 2020 auprès de 55 salariés agricoles révèle un très bon niveau d'indicateur chez les salariés. En terme d'évolution on observe une bonne relation avec leur employeur mais moins enthousiaste qu'en 2020 où le score élevé reflétait le fait que ces salariés agricoles avaient conservé leur activité pendant la crise Covid alors que nombre de salariés avaient pu connaître un ralentissement ou un arrêt de leur activité. Enfin, en terme de pérennité de leur activité, les éleveurs salariés prévoyant d'abandonner leur métier se projettent dans une installation en tant qu'éleveur.

\* pour en savoir plus sur cet indicateur : lien vers le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

## INDICATEUR TRANSFORMATION LAITIÈRE

### NOTRE OBJECTIF 2025

**100%** des 4 sous-indicateurs de l'enquête sociale ATLA à leur niveau d'objectif final de 2025.

L'appréciation des conditions de travail en entreprise est multifactorielle. C'est pourquoi nous suivons et agrégeons quatre sous-indicateurs\* permettant d'observer la prévention des risques, le développement et la reconnaissance des compétences, et l'épanouissement des salariés.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Une progression régulière des indicateurs sociaux en transformation laitière.

#### Taux d'absentéisme (critère de bien-être au travail)



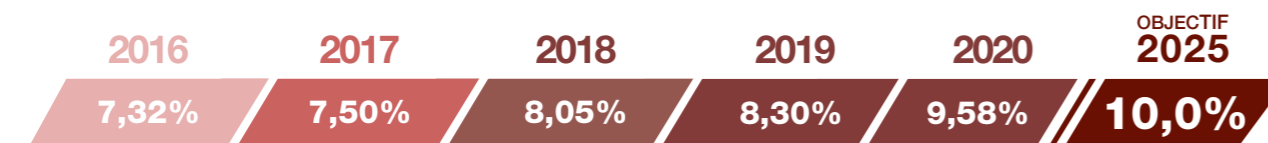
#### Taux de fréquence d'accident du travail (impact des actions de préventions auprès des salariés)



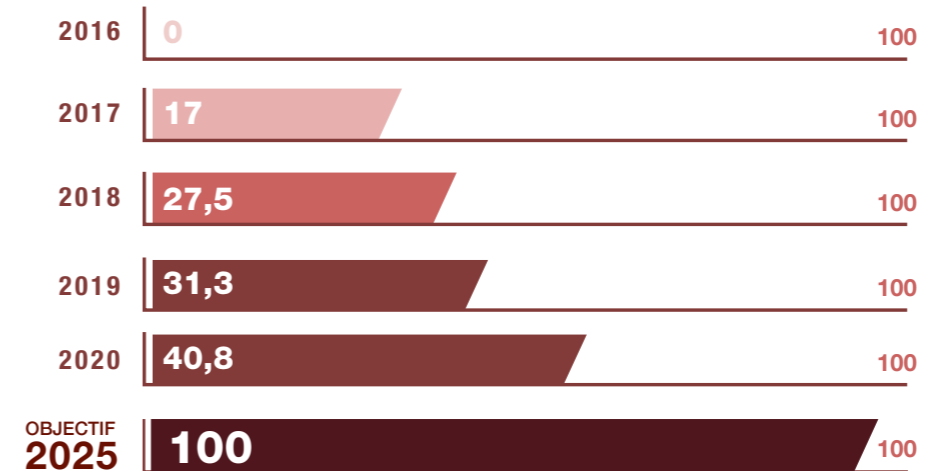
#### Nombre de certificats de qualification professionnelles cumulés depuis 2016



#### Taux d'embauche des CDI à l'issue de l'alternance



### Indicateur agrégé (même pondération pour chaque sous-indicateur)



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Les indicateurs de bien-être social en industrie laitière progressent malgré une année 2020 durant laquelle la crise Covid a perturbé les organisations. Seul le **taux d'absentéisme** se dégrade.

Le **taux de fréquence des accidents du travail** baisse de manière significative. Il s'agit d'une priorité de l'industrie laitière qui affiche d'ailleurs de bons résultats au regard des performances de l'ensemble de l'industrie agroalimentaire. Les actions de prévention des risques professionnels sont très dynamiques et portent leurs fruits.

En 2020, le **nombre cumulé de Certificats de qualification professionnelle** délivrés depuis 2016

est lui aussi en ligne avec l'objectif fixé à horizon 2025, malgré un léger ralentissement en 2020. Cela reflète le fort investissement de la transformation laitière dans les compétences et l'employabilité de ses salariés. Cette industrie est le secteur qui délivre le plus de Contrat de Qualification Professionnelle (CQP) dans l'industrie agroalimentaire : 25% des CPQ délivrés en 2019 alors que ce secteur ne représentait que 15% des effectifs de l'agroalimentaire.

L'**embauche des alternants** est également en forte croissance, soutenue en cela par l'action des pouvoirs publics dans le cadre du Plan de relance avec le plan #1jeune1solution lancé à l'été 2020.



### PRÉPARATION D'UN NOUVEL INDICATEUR POUR LA GRANDE DISTRIBUTION

Un nouvel indicateur d'évaluation de la qualité de vie au travail, adapté aux métiers de la distribution est en cours de construction. Il sera obtenu à partir d'une enquête réalisée en ligne auprès d'un échantillon représentatif au niveau national des chefs de rayon produits laitiers en supermarchés et hypermarchés.

Le questionnaire mené auprès des chefs de rayon aura un double objectif : évaluer leur degré de satisfaction personnel par rapport à leur métier d'une part, et leur sentiment d'appartenance à

la filière laitière dont ils sont les ambassadeurs en magasin d'autre part. Cette enquête sera également l'occasion d'évaluer les besoins d'information sur les produits laitiers et la connaissance de la filière laitière française afin que les chefs de rayon réalisent au mieux l'animation des rayons produits laitiers.

La fixation d'un objectif d'évolution pour ce baromètre ne sera faite qu'à l'issue de la première enquête.

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

Les actions en faveur de la qualité de vie au travail (organisation du travail, équilibre vie professionnelle / vie personnelle, ...) sont menées au plus près du terrain par les entreprises elles-mêmes. Le Cniel agit dans le **domaine de l'attractivité de la filière** même si ce domaine d'intervention mérite encore d'être développé. Le maintien de l'activité laitière sur tout le territoire est un des atouts de la filière laitière française.

### Gouvernance

#### Agir par la création d'un nouveau comité de pilotage

Un nouveau **comité de pilotage Attractivité de la filière** traduit la volonté de l'Interprofession d'avancer dans ce domaine. Ce Comité a été créé en 2020 avec trois objectifs principaux : améliorer les conditions d'exercice du métier d'éleveur, améliorer l'information sur les métiers du lait et faciliter l'accessibilité à ces métiers. Il s'est déjà réuni 3 fois.

### Communication

#### Agir en faisant connaître les métiers du lait

En élevage le renouvellement des générations est crucial si l'on veut maintenir l'activité sur les territoires puisque près de la moitié des éleveurs laitiers ont plus de 50 ans. En transformation laitière on estime que 3 000 emplois par an ne sont pas pourvus.

Il est donc nécessaire d'attirer les jeunes générations et de mettre en avant des métiers souvent peu connus. Ainsi, le Cniel a renforcé sa communication auprès des **Millenials sur les réseaux sociaux**, avec une série de vidéos avec l'influenceur Morgan VS à Paris à la Laiterie de La Chapelle, et dans plusieurs zones AOP. Des filtres sur Instagram ont permis de valoriser la formation de maître fromager, en partenariat avec les ENIL et les Compagnons du Devoir. Le **Criol Alpes Massif Central** a lui aussi lancé une campagne de communication destinée à donner plus de visibilité aux métiers du lait, de l'exploitation des produits laitiers à leur vente en magasin, en passant par la restauration.

L'Interprofession agit également en donnant de la visibilité à ces métiers lors de salons, comme le **Salon des métiers** (à Lyon en février 2021) où une chaîne de fabrication de yaourts conçue par les enseignants et élèves des ENIL (écoles nationales d'industrie laitière) a été présentée. Ce même type d'activité de démonstration sur un pilote de fabrication est également utilisée lors du SIA en fabriquant cette fois un fromage à pâte molle comme cela a été le cas en février 2020, là encore en partenariat avec les six ENIL.

Le Cniel entend poursuivre ces actions autour des métiers du lait, des formations et identifier des actions communes type « forum des métiers » mettant en lien les établissements, les étudiants avec les entreprises laitières.



### ACTION EXCEPTIONNELLE COVID

#### Webinaire Attractivité de la filière laitière

Le Cniel a organisé le 1<sup>er</sup> juin 2021, simultanément à la campagne de communication du gouvernement sur l'attractivité des métiers du vivant, un webinaire sur les métiers de la filière laitière, avec un état des lieux et des chiffres clés pour alerter sur l'enjeu du renouvellement au sein de la filière, des témoignages d'acteurs laitiers passionnés et une présentation des actions du Cniel. Il a été conclu avec un échange entre le Ministre de l'Agriculture Julien Denormandie et Thierry Roquefeuil Président du Cniel. Ouvert aux professionnels de la filière, aux professionnels du recrutement, aux pouvoirs publics et à la presse, il a fait l'objet de 170 connexions et 662 spectateurs ont suivi le live sur Twitter. Une occasion pour l'Interprofession de présenter les potentialités de recrutement de la filière et les enjeux auxquels elle doit faire face, tels qu'ils ressortent des premières conclusions de son comité de pilotage « attractivité ».



### Partenariats

#### Agir en renforçant les liens avec les acteurs de l'enseignement

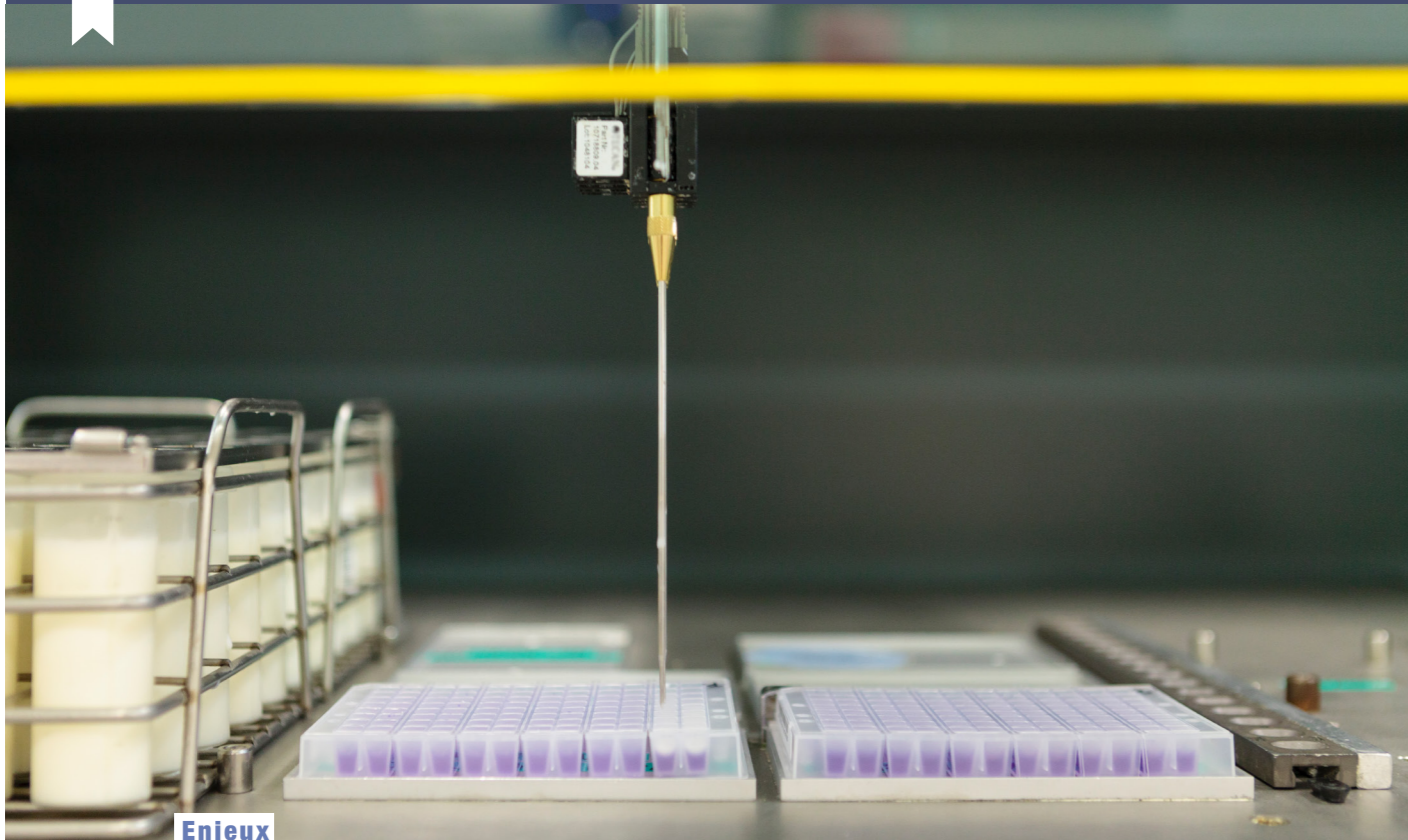
Le Challenge *France Terre de Lait* des lycées agricoles est un concours ouvert aux étudiants de BTS agricole APCE (Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise) et PA (Production animale). Il s'agit d'un projet pédagogique proposé au corps enseignant des lycées agricoles durant lequel un groupe d'élèves de 1<sup>ère</sup> année réalise, sur une ferme laitière de son choix, l'analyse d'une évolution récente survenue sur l'exploitation, qu'il s'agisse d'un changement de pratique ou d'organisation. L'analyse est réalisée au regard des quatre axes de performance de *France Terre de Lait*, ce qui suppose que le corps enseignant et les élèves, futurs professionnels de la filière, s'approprient au préalable les enjeux de notre démarche de responsabilité sociétale. Après une première année de test dans trois lycées volontaires en 2020, l'opération a été lancée en 2021 avec succès puisque **vingt lycées se sont inscrits**, avec la participation d'une centaine de lycéens. **Cette action est reconnue par la DGER.**

Un concours initié par le Cniel auprès des BTS agricoles



**2/3**  
des jeunes ont une bonne image des métiers de l'élevage laitier et de l'industrie laitière, car ils ont du sens

## UN DISPOSITIF SYSTÉMATIQUE D'ANALYSE DES ANTIBIOTIQUES DANS CHAQUE FERME



### Enjeux

Depuis les années 1970 la filière laitière s'est organisée pour contrôler la qualité du lait avec des méthodes et des processus harmonisés et validés au niveau national. L'absence de résidus d'antibiotiques est un des critères sur lequel le secteur reste très mobilisé et s'engage à progresser encore.

### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



Garantir l'absence de résidus d'antibiotiques dans le lait c'est réduire la présence de substances chimiques dans l'alimentation humaine et ainsi contribuer à la santé et au bien-être des consommateurs.

De plus, lutter contre un usage systématique et parfois incorrect d'antibiotiques permet de réduire le risque d'apparition d'antibiorésistance. Cette antibiorésistance correspond au fait qu'un antibiotique ne soit plus efficace sur une infection bactérienne. Or certains médicaments, certains antibiotiques en particulier ont un usage partagé entre l'homme et les animaux. Afin d'éviter les impasses thérapeutiques en médecine humaine, il est nécessaire de lutter contre la création de ces phénomènes d'antibiorésistance et leur diffusion.

### ENGAGEMENT 3

## GARANTIR L'ABSENCE DE RÉSIDUS D'ANTIBIOTIQUES DANS LE LAIT ET POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

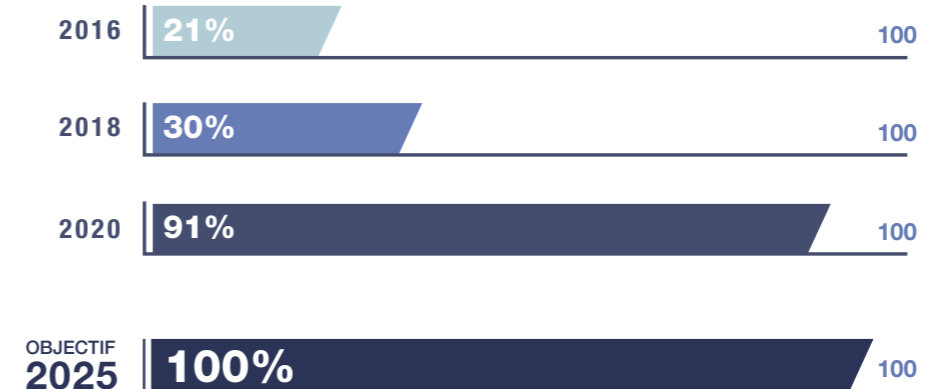
### NOTRE OBJECTIF 2025

**100%** du lait collecté au départ de la ferme testé aux antibiotiques

Le calcul de l'indicateur\* correspond au nombre d'analyses ramenées au nombre de collectes de lait réalisées annuellement, en pourcentage.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le contrôle des antibiotiques en élevage est devenu systématique.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Les professionnels de la filière ont décidé de renforcer le dispositif de contrôle du lait aux antibiotiques en passant d'un contrôle inopiné une fois par semaine à un contrôle systématique de toutes les livraisons.

Ces analyses systématiques sont désormais une réalité en France. Toutefois, en raison de la pandémie de Covid et les contraintes de personnel qu'elle a engendré, un mode de fonctionnement dérogatoire a été adopté avec l'autorisation des pouvoirs publics en avril et en mai 2020, visant à garantir le maintien des analyses essentielles et prioritaires en adéquation avec les exigences réglementaires. Pour ce faire, il a été décidé de revenir transitoirement à une analyse par semaine. C'est la raison pour laquelle l'objectif de 100% de contrôles systématiques n'a pas été tout à fait atteint en 2020. Cette situation est rétablie dès le mois de juin 2020 et l'objectif de 100% est désormais une réalité, à la fois pour le deuxième semestre 2020 et bien sûr a fortiori pour le premier semestre 2021.

Par ailleurs, depuis 1999, l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANSES-ANMV) réalise un suivi annuel des ventes d'antibiotiques vétérinaires.

Il est basé sur la déclaration annuelle des ventes d'antibiotiques par les laboratoires qui les commercialisent (cette déclaration est obligatoire depuis 2014). Ces ventes permettent de calculer l'ALEA (Animal Level of Exposure to Antimicrobials). Cette mesure d'exposition aux antibiotiques des animaux d'élevage est ainsi calculée : antibiotiques vendus rapporté à la population animale totale en tenant compte de la posologie et de la durée d'administration.

Entre 2011 et 2019 cet indicateur montre une diminution de l'exposition des bovins aux antibiotiques de 25,5 %. Un autre indicateur, le nombre de traitements intramammaires, spécifiques aux vaches laitières, est en baisse de 31,4% durant cette même période.

Ces données seront désormais suivies et communiquées dans le cadre de *France Terre de Lait* afin de s'assurer que l'optimisation de l'usage des antibiotiques en élevage laitier se poursuit.

\* pour en savoir plus sur cet indicateur : lien vers le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

Le contrôle d'absence de résidus d'antibiotique dans le lait avant son entrée en fabrication est une des actions régaliennes du Cniel. Son objectif est de **garantir l'absence de résidus d'antibiotique et de limiter les risques d'accidents**. Cette action est complétée par le déploiement d'outils et de formations pour mieux prévenir et maîtriser l'utilisation d'antibiotiques en élevage.

### Accord interprofessionnel

#### Agir en prescrivant et en harmonisant des analyses qui deviennent obligatoires

Le Cniel a la capacité à agir en concluant des **accords interprofessionnels nationaux qui, une fois étendus par les Pouvoirs Publics, s'imposent à tous les membres de la filière**. L'accord interprofessionnel relatif au paiement du lait de vache en fonction de sa composition hygiénique et sanitaire fixe les critères, les fréquences et les conditions d'analyse à réaliser sur le lait de vache, notamment l'analyse des résidus d'antibiotiques. Le nouvel accord, étendu par les pouvoirs publics le 18 avril 2019, introduit l'analyse systématique du lait de tank à chaque livraison. Ces nouvelles dispositions sont **entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020**.

Quant aux modalités de surveillance continue de la présence de résidus d'antibiotiques dans le lait cru de vache avant transformation (citerne de collecte), elles sont encadrées par l'accord interprofessionnel national relatif à la présence de résidus d'antibiotiques dans le lait de vache et aux modalités de prise en charge des coûts, étendu par les pouvoirs publics le 15 novembre 2019.

Parce que maîtriser la gestion des événements sanitaires et la qualité du lait sont des enjeux quotidiens pour l'éleveur et pour l'ensemble des acteurs de la filière, le Cniel met à disposition un **Outil Post-Accident Inhibiteurs/Antibiotiques (OPAIA)** pour aider à la recherche des causes en cas « d'accident antibiotiques » sur un élevage. Il forme enfin les acteurs intervenant en élevage à tout ce dispositif via un support de formation en ligne (MOOC) destiné aux techniciens de laiterie et vétérinaires depuis avril 2018.

**-36%**  
de citernes de lait  
détectées positives  
aux antibiotiques  
entre 2019 et 2020

**-31,4%**  
de traitement  
intra-mammaires  
entre 2011 et 2019



#### CONTRIBUTION DE LA DISTRIBUTION, DU COMMERCE ET DE LA RESTAURATION HORS FOYER À L'INFORMATION SANITAIRE DES CONSOMMATEURS

Pour sensibiliser les gestionnaires de la restauration collective au bon usage des fromages au lait cru dans la préparation des repas en fonction des différents publics, un rappel de cette recommandation de santé publique leur sera

transmis au travers des Lettres d'Actualité de l'initiative Mon Restau Responsable®, de la revue alim&co d'Agores et des réseaux de Restau'co, d'Agores et de SNRC (Syndicat National de la Restauration Collective).

### Déploiement d'outils

#### Agir en déployant des outils de prévention des accidents antibiotiques

Au-delà du dispositif de contrôle harmonisé pour garantir l'absence de résidus d'antibiotique dans tous les maillons de la chaîne, le Cniel sensibilise les éleveurs aux bonnes pratiques pour réduire le nombre d'accidents. Pour aller plus loin, cette année, le Cniel a aussi mis à disposition des kits pédagogiques pour prévenir les accidents et un guide pour faciliter l'usage de kits tests d'analyses rapides.

##### Diffusion d'un kit de prévention pour tendre vers le zéro accident

Le Cniel accompagne les éleveurs en diffusant un kit pédagogique leur permettant de réduire les accidents antibiotiques. Ce kit comprend des bracelets d'identification des animaux traités, un marqueur, un tableau de consignes pour la bonne gestion des vaches traitées et une fiche de rappel des bonnes pratiques, « les déclics » contre les résidus. Ce sont des objets utiles au quotidien de l'éleveur. Ils l'aident à mieux tracer les animaux traités et s'assurer que les consignes entre les personnes s'occupant des animaux sont transmises.

Ce kit, désormais logotypé aux couleurs de *France Terre de Lait*, a fait l'objet d'une campagne de distribution via les laiteries qui les relaient auprès des élevages ayant été confrontés à des problèmes de citernes positives. Près de 4 000 kits ont ainsi été diffusés sur le terrain début 2021.

##### Nouvelle version du guide pour le choix de tests rapides

Comme on n'est jamais à l'abri d'un doute ou d'une erreur humaine, un test rapide sur le lait peut aussi être réalisé pour vérifier par l'analyse la présence de résidus, en complément des tests réalisés par les laboratoires interprofessionnels. Ces analyses sont effectuées sur du lait de citerne, peuvent l'être sur le lait de tank et même de vache individuelle. Leurs résultats n'ont qu'une valeur indicative mais permettent aux acteurs sur le terrain, et aux éleveurs en particulier, de vérifier en cas de doute qu'un lait de vache traitée ne s'est pas introduit dans un lait de mélange. C'est un outil d'aide à la décision précieux.

Ces tests sont disponibles sur le marché. Afin de faciliter leur usage le Cniel a publié en décembre 2019 un guide de recommandation pour une bonne utilisation de ces tests. Il a été diffusé par les fédérations de producteurs et de la transformation laitière. Il est également disponible sur le site Cniel-Infos <https://Cniel-Infos.com>

Le Cniel poursuit le recensement des nouveaux kits tests apparaissant sur le marché et met régulièrement à jour ce guide qui est donc appelé à évoluer. Il est à sa cinquième version en décembre 2020.

**4 000 kits**  
pédagogiques diffusés  
via les laiteries

**Recherche et développement**

**Agir pour mieux comprendre l'antibiorésistance et limiter l'usage d'antibiotiques**

Pour lutter contre l'antibiorésistance le Cniel agit par le soutien à la recherche, à la fois pour mieux comprendre ce phénomène, pour identifier les pratiques les plus bénéfiques et pour tester des approches complémentaires à l'usage d'antibiotiques. Ces travaux complètent les actions menées de longue date pour mieux prévenir et traiter les pathologies les plus fréquentes rencontrées en élevage laitier que sont les mammites et les boiteries.

**Participation à la recherche sur l'antibiorésistance**

Le Cniel suit de près les travaux du réseau collaboratif DISARM H2020 (Disseminating Innovative Solutions for Antibiotic Resistance Management) au travers de son partenaire technique Idele. Cette communauté de travail réunissant huit pays et quarante fermes partage, débat et diffuse les pratiques innovantes de réduction de la résistance aux antibiotiques. DISARM entend disséminer ces pratiques éprouvées, les moins coûteuses et les plus bénéfiques, au travers de quatre vingt évènements réunissant chercheurs, agriculteurs, conseillers, vétérinaires, industries et en publiant trois rapports annuels sur les défis restants concernant la résistance aux antibiotiques.

DISARM reçoit le soutien financier du programme de recherche et d'innovation de l'Union Européenne Horizon 2020. Lancé en janvier 2019, il se poursuit jusqu'en décembre 2021.

**Recherche de solutions complémentaires aux antibiotiques**

Un essai terrain mené dans quarante et un élevages avec l'Institut de l'Elevage, la FEVEC (Fédération des Eleveurs et Vétérinaires en Convention) et le SNGTV (Syndicat National des Groupements Techniques Vétérinaires) portant sur l'utilisation d'un mélange d'huiles essentielles pour le soin des mammites cliniques de sévérité faible à modérée vient de s'achever. Il montre que, si l'on garde la possibilité d'utiliser un antibiotique en seconde intention, le recours au mélange d'huiles essentielles utilisé permet de réduire les antibiotiques pour le soin de ce type de mammites, sans dégrader les chances de guérison de l'animal.

Les perspectives de travail portent maintenant sur la recherche de résidus dans le lait et l'aptitude du lait à la transformation après utilisation d'huiles essentielles sur la mamelle.

**-25%**  
d'utilisation  
d'antibiotiques  
en élevage bovin  
entre 2011 et 2019

Agence Nationale  
du Médicament Vétérinaire

**OPTIMISER LES MÉTHODES DE SURVEILLANCE**



**Enjeux**

La qualité des produits laitiers est le socle de la filière. La maîtrise de la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers a toujours été une condition incontournable pour mettre sur le marché des produits sains, sûrs et bons. Mieux prévenir les risques sanitaires par l'optimisation des méthodes de prévention, de surveillance, de contrôle et d'investigation est notre objectif.

**CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU**



L'alimentation et une bonne hygiène de vie sont reconnues comme des facteurs-clés dans la construction et l'entretien de la santé.

Renforcer la sécurité sanitaire des produits laitiers mis sur le marché est un moyen direct de répondre à l'objectif onusien de permettre à tous de vivre en bonne santé, notamment en réduisant au maximum les risques d'exposition des consommateurs aux maladies transmissibles (cible 3.3). Eviter l'exposition des personnes sensibles, que sont particulièrement les enfants de moins de 5 ans, à certains microorganismes pathogènes par une meilleure information, contribue également à la réduction de mortalité prématurée (cibles 3.2 et 3.4).

Enfin, globalement, le renforcement des méthodes de surveillance et de contrôle tout au long de la chaîne alimentaire permet de réduire l'exposition des consommateurs à des substances dangereuses (cible 3.9).

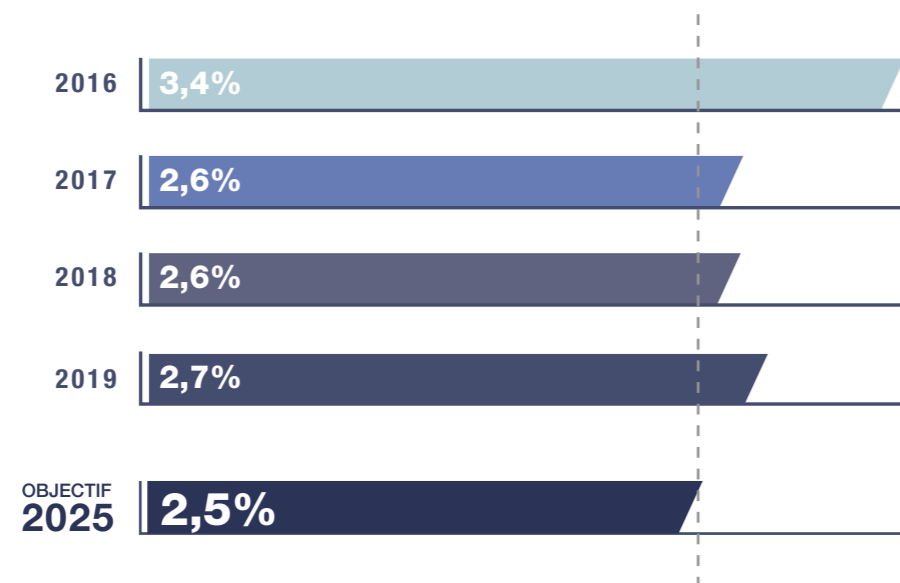
## NOTRE OBJECTIF 2025

**2,5% maximum**  
des TIAC attribuées  
aux produits laitiers

Cet indicateur\* traduit la part des TIAC (Toxi-infection alimentaire collective) liées aux produits laitiers dans le total des toxi-infections alimentaires collectives. Cette donnée est publiée tous les ans par Santé Publique France.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les résultats obtenus sont très proches de l'objectif fixé.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Nous savons que les marges de progrès sont réduites pour faire baisser la part relative des TIAC liées aux produits laitiers dans le total des TIAC. L'objectif de la filière est donc d'**atteindre le taux de 2,5%**, mais surtout, de le **maintenir dans la durée**.

Les résultats obtenus sur les trois dernières années sont déjà très proches de l'objectif fixé pour 2025.

Pour l'année 2019, les toxi-infections alimentaires

collectives recensées, attribuées à la consommation de produits laitiers, sont associées aux microorganismes pathogènes connus et bien documentés comme *Salmonella*, *Staphylococcus aureus*,... Une publication de 2019, rapporte également une épidémie de cryptosporidiose pour laquelle un fromage blanc au lait non pasteurisé a été suspecté.

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

La sécurité sanitaire des produits laitiers est le fruit du travail quotidien de tous les acteurs de terrain, éleveurs, transformateurs, distributeurs et restaurateurs. Le Cniel y contribue aussi activement. L'Interprofession approfondit les connaissances sur les risques sanitaires et leur maîtrise via un travail de veille scientifique et le développement de projets de recherche. Le transfert des résultats aux acteurs de la filière est assuré pour qu'ils s'en saisissent et fassent progresser leur propre performance. Le Cniel agit aussi par le biais d'une communication collective pour que les populations sensibles fassent un bon usage des produits laitiers.

### Recherche et développement

#### Agir par la recherche pour mieux contrôler, mieux surveiller et mieux investiguer

Les projets de recherche en sécurité sanitaire coûtent chers. Ils ne seraient pas accessibles aux entreprises laitières individuellement. Mutualiser ces travaux à l'échelle de l'Interprofession permet de réaliser des projets d'envergure et de rendre les résultats accessibles à tous les protagonistes concernés.

#### STEC, un des plus gros investissements de recherche du Cniel

Parmi les bactéries pathogènes auxquelles sont potentiellement exposés les produits au lait cru, les STEC (*Escherichia coli* productrices de shigatoxines) étaient, il y a quelques années encore, les moins connues et nécessitaient le plus de recherche. Depuis 2008, pas moins de **seize programmes de recherche multi-partenariaux** ont été initiés ou soutenus par le Cniel. Ces travaux ont permis d'améliorer considérablement notre compréhension de ces bactéries, de leur origine, de leur pathogénicité, de la manière de les prévenir et de les détecter. Le projet de recherche le plus récemment achevé – STECAMONT - a permis de confirmer le circuit de contamination fécale du lait, l'absence de contamination par voie intra-mammaire et de travailler sur la méthode d'intervention en élevage en cas de contamination du lait.

Les questions identifiées en 2020 et en cours de développement en 2021 concernent l'intérêt d'analyse des filtres à lait des machines à traire pour la recherche des STEC et l'amélioration des données d'entrée dans les modèles AQR (Analyse Quantitative des Risques).

#### Aborder collectivement et précocement les risques émergents

Suite à une publication en 2019 d'une épidémie de cryptosporidiose survenue dans un collège en 2017 pour laquelle un fromage blanc au lait non pasteurisé a été suspecté, l'Interprofession s'est immédiatement mobilisée. Après qu'une synthèse bibliographique ait été réalisée et ait montré que les méthodes de recherche de ce parasite n'étaient pas disponibles dans la matrice laitière, le Cniel a encouragé le développement du projet Cryptolait démarré en 2021. L'objectif de ce projet est de développer et adapter des méthodes analytiques de détection de *Cryptosporidium spp.* pour la matrice lait, afin d'envisager ensuite une étude de prévalence de *Cryptosporidium spp.* dans les élevages à risque et dans le lait cru. Cet exemple constitue une illustration de la manière dont le secteur laitier progresse dans la connaissance et la maîtrise de nouveaux risques sanitaires par une action concertée et des moyens mis en commun sous la bannière du Cniel.

**16**

programmes de recherche sur les STEC depuis 2008

Transfert

### Agir en mutualisant les connaissances au sein de la filière

L'interprofession laitière s'est dotée dès sa création d'une expertise forte en matière de sécurité sanitaire. Elle est mise à disposition de tous les acteurs de la filière. Mutualiser les connaissances acquises, en faire bénéficier l'ensemble des opérateurs, c'est contribuer au transfert de connaissance et à la montée en compétence de tous, au bénéfice des produits commercialisés.

#### Rendre accessible l'analyse prévisionnelle des risques sanitaires

La présence d'un danger tel qu'un contaminant quel qu'il soit dans un aliment ne suffit pas à apprécier le risque sanitaire qu'il représente pour le consommateur. L'Appréciation Quantitative des Risques (AQR) permet d'aller plus loin et d'évaluer quantitativement le risque d'effet néfaste pour le consommateur, et d'identifier des leviers de maîtrise. Cette approche est largement utilisée par les agences nationales de sécurité des aliments. La maîtrise basée sur la modélisation permet d'objectiver le dialogue avec les autorités sanitaires. L'objectif de l'interprofession laitière, après avoir contribué à la recherche et au développement d'outils d'AQR dédiés aux produits laitiers, est de rendre accessible cette approche et ses outils à tous les transformateurs laitiers.

En 2020, le Cniel a organisé cinq formations auprès des responsables qualité des laiteries et des filières fromagères pour déployer l'approche et les outils développés depuis plus de dix ans en partenariat avec Actalia. Les cinq formations ont porté sur les thèmes suivants : définition des plans d'échantillonnage, utilisation de l'approche d'appréciation quantitative des risques et outils de microbiologie prévisionnelle. Elles ont permis aux participants de monter en compétences sur la gestion de la qualité sanitaire des produits, en leur apprenant les concepts fondamentaux et la maîtrise des interfaces de simulation en ligne ([agr.maisondulait.fr](http://agr.maisondulait.fr)). Ces formations se poursuivront au deuxième semestre 2021.

Le Cniel est également moteur dans le cadre du RMT Qualima sur la validation des mesures de maîtrise : l'AQR est un des axes majeurs du programme 2020-2024 et toutes les filières agroalimentaires y sont représentés, ainsi que la DGAL.

#### Faciliter l'investigation en cas d'épidémie

Comme pour l'approche AQR, le Cniel a entrepris de fournir aux entreprises laitières de toutes tailles les clés pour utiliser une technologie récente et très performante pour investiguer les cas de contamination des produits par l'approche génomique.

Il est maintenant possible d'analyser rapidement et à moindre coût et avec une très grande définition le génome complet (WGS) d'un micro-organisme. L'exploitation des données issues du WGS, combinée aux enquêtes écologiques, fournit des informations sur l'évolution génétique d'une souche dans un contexte épidémique et permet de comprendre l'origine précise de contaminations récurrentes ou de non-conformités dans les produits laitiers.

Le Cniel a d'abord favorisé le transfert de compétences d'expertise vers le centre technique Actalia en appuyant un dispositif de soutien à l'innovation, l'Unité Mixte Technologique ASIICS. Cet UMT a permis de mettre en œuvre et utiliser les outils de séquençage complet du génome (WGS) et de tester son utilisation dans deux situations épidémiologiques réelles, en filière porcine et laitière. Opération réussie puisque Actalia propose maintenant aux professionnels laitiers des prestations sur la mise en œuvre de ces méthodes et d'interprétation des résultats.

Désormais, et pour la première fois en 2021, le Cniel entreprend de sensibiliser et former les entreprises laitières à l'utilisation de ces techniques de pointe dont l'usage se généralise progressivement dans de nombreux pays.

Partenariat

### Un nouveau document d'aide méthodologique à la surveillance des salmonelles

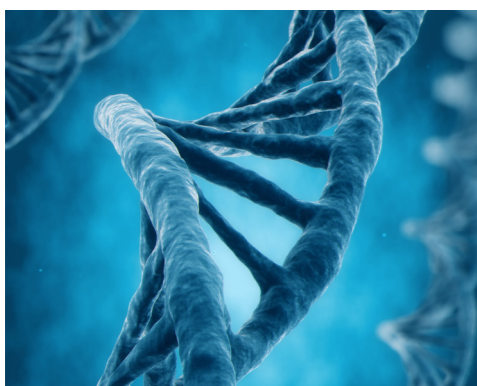
L'interprofession laitière est très impliquée, avec l'interprofession porcine, dans la plateforme de Surveillance de la Chaîne Alimentaire (SCA) qui est un espace de collaboration multidisciplinaire réunissant des représentants professionnels, les autorités sanitaires, l'Anses, les centres techniques et les Instituts de recherche publics. Premier résultat des travaux de cette plateforme SCA, début 2020, la publication d'un document d'aide méthodologique pour mieux « surveiller *Salmonella* spp en filière bovine de fabrication de fromage au lait cru ».

Un deuxième document d'aide méthodologique à la surveillance des STEC, verra le jour en 2021, fruit d'une collaboration étroite du Cniel avec les experts scientifiques.



Document d'aide méthodologique à la surveillance de *Salmonella* spp

Le Cniel soutient l'innovation en matière de séquençage du génome des organismes pathogènes



**CHAQUE MAILLON DE LA FILIÈRE VEILLE À MAÎTRISER LA QUALITÉ SANITAIRE DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS**



Communication

Agir en informant les consommateurs sur les produits au lait cru

Les TIAC associées à une consommation de produits laitiers sont souvent liées à la consommation de produits au lait cru contaminés par des personnes dont le système immunitaire est affaibli ou immature. Il s'agit en particulier des enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et personnes immunodéprimées.

Une étude de perception du consommateur des fromages au lait cru réalisée par l'IFOP pour le Cniel et le Cnaol a démontré la faible connaissance de ces recommandations santé par les Français. Un renforcement de l'information sur les précautions particulières de consommation des fromages au lait cru est donc un moyen efficace de lutte contre les Toxi-Infections Alimentaires Collectives. Là encore, le Cniel, en association avec le Cnaol et les interprofessions du lait de chèvre (ANICAP) et de brebis (FBL) qui partagent cette problématique, agit. En 2020, des recommandations d'étiquetage ont été émises et partagées avec la distribution. Destiné à sensibiliser les consommateurs, cet étiquetage s'accompagne d'un logo explicite renvoyant vers un site internet animé par le Cniel, [www.fromagesaulaitcru.fr](http://www.fromagesaulaitcru.fr), mis en ligne en 2019 et enrichi en 2020. Ces préconisations ont été élaborées en partenariat avec la grande distribution et sont approuvées par les instances de tutelle, la DGAL et la DGCCRF.

Le déploiement de cet étiquetage se poursuit en 2021.

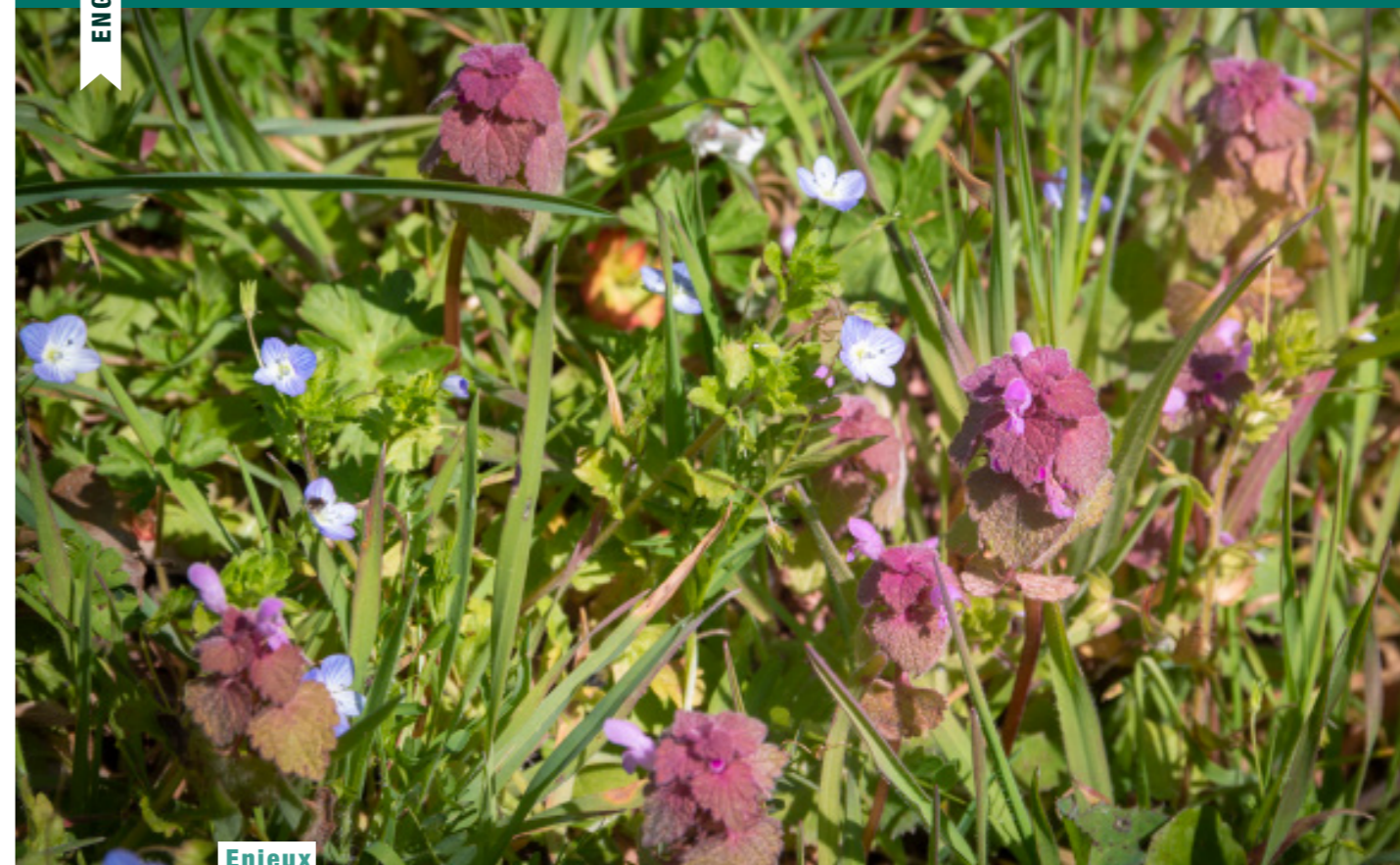
10,5 %  
des fromages français  
sont au lait cru



Page d'accueil du site FROMAGES AU LAIT CRU

ENGAGEMENT 5

OBJECTIF DE BAISSSE DE L'EMPREINTE CARBONE DE 17 %



Enjeux

Les émissions de la filière laitière représentent environ 7% des émissions de gaz à effet de serre (GES) françaises. Consciente de son impact sur le changement climatique par ses émissions la filière s'engage à les réduire. A cette fin le Cniel s'est engagé dans la promotion des pratiques les moins émettrices.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



L'Objectif de Développement Durable n°13 vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Il passe par l'action volontariste des acteurs économiques ayant des potentiels de réduction. C'est le cas de la filière laitière française qui a lancé son premier programme d'envergure en élevage (Ferme Laitière Bas Carbone) dès 2015, après une expérimentation à grande échelle en 2013. Ce programme permet en particulier de sensibiliser puis former, conseiller et soutenir les exploitants sur leurs capacités individuelles de réductions d'émissions de gaz à effet de serre (cible 13.3).

Cet engagement de filière permet de proposer aux consommateurs des produits répondant à leur souhait d'une alimentation plus durable et à l'ensemble des membres de la chaîne de valeur laitière d'évaluer et d'agir sur une composante essentielle de leur impact environnemental. Au travers de la mise en place de leviers d'amélioration il permet aussi une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles (cible 12.2)

## NOTRE OBJECTIF 2025

**17%** de baisse de l'empreinte carbone des produits laitiers

L'indicateur\* retenu pour suivre les efforts en cours est l'empreinte carbone nette par litre de lait produit à la sortie d'usine, exprimé en kg équivalent CO<sub>2</sub> par litre.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Baisse de l'empreinte carbone de 3,2% entre 2016 et 2019.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

La baisse d'empreinte carbone en sortie d'usine de 3,2% entre 2016 et 2019 est la conséquence des efforts conjugués des éleveurs et des entreprises laitières. Sur cette même période, la baisse de l'empreinte carbone en élevage et en transformation laitière est de 2,8 % et de 8,3 % respectivement.

Comme la collecte de lait a légèrement diminué entre 2016 et 2019, la baisse des émissions de gaz à effet de serre, en volume, est supérieure à celle de l'empreinte carbone. Elle est de 3,5%.

#### • En élevage

L'empreinte carbone nationale par litre de lait à la ferme subit une légère baisse de 2,8% entre 2016 et 2019.

Durant cette période, l'augmentation de la taille moyenne des élevages (de 57 à 63 vaches par élevage) s'est accompagnée d'une augmentation des surfaces en prairies et maïs ensilage qui se traduit par un maintien du stockage de carbone par ha entre 2016 et 2019. Le stockage additionnel en 2019 s'établit à 332 kg carbone par ha contre 328 kg C/ha en 2016. La réduction d'empreinte s'explique par une augmentation de la production laitière par vache de 2% et une amélioration des teneurs en matière grasse et protéique du lait. L'année 2019 a été peu favorable à la pousse de l'herbe avec un printemps frais, un été au 3ème rang des plus chauds, un automne doux et des précipitations annuelles insuffisantes. En cumul annuel, la pousse totale des prairies apparaît déficitaire pour l'ensemble des régions administratives, exceptées la Bretagne

et la Corse, où la pousse s'affiche dans la norme. Concernant le maïs fourrage, les rendements se dégradent également en 2019, faisant diminuer la production. La qualité du maïs fourrage (énergie et azote) se maintient par rapport à 2018. Des conditions climatiques qui deviennent récurrentes, fragilisent la sécurité alimentaire des troupeaux laitiers et ne favorisent pas la réduction des achats d'intrants pour assurer l'alimentation des animaux et donc l'autonomie alimentaire.

Il est important de rappeler que l'année 2019 était encore une année de montée en puissance progressive du programme Ferme Laitière Bas Carbone puisque 9 500 éleveurs étaient engagés à cette époque. Les bénéfices de ce programme se feront surtout sentir dans les années qui suivent, le temps que le nombre d'éleveurs impliqués augmente et qu'ils mettent en place leurs leviers d'action.

#### • En transformation laitière

Au stade de la transformation la baisse des émissions par litre de lait est importante : elle s'élève à 8,3 % Ces émissions sont associées en très grande majorité à la consommation d'énergie sur sites et dans une très faible mesure (environ 1 %) à l'utilisation de

fluides frigorigènes pour la production de froid. La réduction des émissions s'explique par des économies d'énergie au niveau des process et une part plus importante des combustibles ayant un moindre impactant (gaz versus fioul par exemple).



### «EMPREINTE CARBONE DU LAIT» ÉLARGIE À LA DISTRIBUTION, AU COMMERCE ET À LA RESTAURATION HORS FOYER

L'indicateur de suivi de cet engagement repose sur le principe d'analyse du cycle de vie. Or depuis fin 2019 l'interprofession laitière s'est élargie à de nouveaux métiers, ceux du commerce et de la restauration collective. Ces derniers contribuent par leur activité à l'empreinte carbone des produits laitiers proposés aux consommateurs et aux convives. Un travail technique devra être

mené pour évaluer la contribution de ce maillon à l'empreinte globale afin de déterminer en 2022 un objectif de réduction chiffré. Les efforts portant sur la réduction des consommations d'énergie, sur les circuits logistiques, les fluides réfrigérants moins impactants, ... de ce maillon pourront ainsi être pris en compte.

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

La compréhension de la nature des gaz à effet de serre émis par l'agriculture, de leurs modalités d'émission et de leur impact est relativement récente. Dès les premières alertes, l'interprofession s'est mobilisée pour trouver des réponses collectives.

### Transfert

#### Agir en sensibilisant les acteurs et futurs acteurs de la filière

Une Newsletter « la Lettre Ferme Laitière Bas Carbone » destinée aux éleveurs et techniciens a été lancée le 18 février 2021. Elle compte déjà près de 350 abonnés. Elle complète les ateliers de discussions organisés régulièrement lors des salons professionnels (SPACE, Sommet de l'Elevage). L'annulation de ces salons en 2020 en raison de la crise Covid a conduit le Cniel à remplacer ces ateliers par un webinaire de sensibilisation et d'information sur le programme national **Ferme Laitière Bas Carbone** le 21 mai 2021. Le lancement de programmes régionaux de déploiement est par ailleurs l'occasion de sensibiliser les acteurs locaux. C'est le cas en 2021 avec l'organisation de Portes ouvertes en Criel Nord Picardie Ardenne ou lors des Prairiales auxquelles a participé le Criel Normandie Lait.

Il est essentiel que les futurs éleveurs soient eux aussi formés aux enjeux climatiques, afin qu'ils les intègrent dans leur projet d'installation. Le Cniel agit en veillant à ce que toutes les fermes de lycées agricoles ayant un atelier laitier aient réalisé leur diagnostic d'évaluation environnementale. Il organise aussi des présentations ponctuelles en lycée agricole en association avec le Criel concernés. Ce fut le cas au lycée agricole d'Angoulême en 2020 et sera le cas au lycée de Le Nivot dans le Finistère en 2021.

**135**

**éleveurs et techniciens ont suivi le webinaire de sensibilisation à Ferme Laitière Bas Carbone**

Pilotage territorial

Agir en pilotant le programme national Ferme laitière bas carbone

Le Cniel force d'entraînement pour un déploiement en région

Le Cniel a conçu en 2015 le programme Ferme Laitière Bas Carbone pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en élevage en partenariat avec l'Institut de l'Élevage, France Conseil Elevage et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Les outils d'évaluation (CAP'2ER ou PLD) sont régulièrement enrichis en fonction de l'évolution des connaissances. Plus de 1 000 conseillers techniques sont maintenant formés à ces outils. Le rôle du Cniel est désormais de coordonner leur déploiement en élevage pour que chaque éleveur établisse son plan d'action pour réduire ses émissions. Dans les différentes régions, les Criel sont à la manœuvre et se sont tous dotés d'un plan d'action régional, souvent en partenariat avec leur Conseil Régional respectif en s'adaptant aux contraintes et opportunités locales. Après cinq années d'existence ce programme peut se prévaloir d'un beau succès avec près de 25% des éleveurs laitiers déjà engagés sur tout le territoire.

Faciliter le financement des opérations

En plus des ressources qu'elle investit directement dans le programme Ferme Laitière Bas Carbone, l'Interprofession mobilise toutes les ressources et co-financements possibles pour qu'un maximum d'éleveurs bénéficient des outils de diagnostic et de l'expertise des conseillers pour la mise en place de nouvelles pratiques.

Les partenaires du programme Ferme Laitière Bas Carbone ont ainsi saisi l'occasion d'un appel à projet du plan de Relance, « Bon Diagnostic Carbone », pour faire agréer leurs structures dans le cadre d'un nouveau dispositif doté de dix millions d'euros de financement. Le ministère de l'Agriculture a annoncé le 30 avril 2021 que les agriculteurs installés depuis moins de cinq ans pourraient bénéficier d'un diagnostic, d'un accompagnement technique et d'analyses de terre associés à un conseil agro-pédologique financés à 90% s'ils s'adressent à ces organismes agréés. On peut ainsi espérer que 2000 éleveurs laitiers puissent en profiter et qu'ils rejoignent ainsi la communauté des éleveurs laitiers déjà engagés pour le climat.

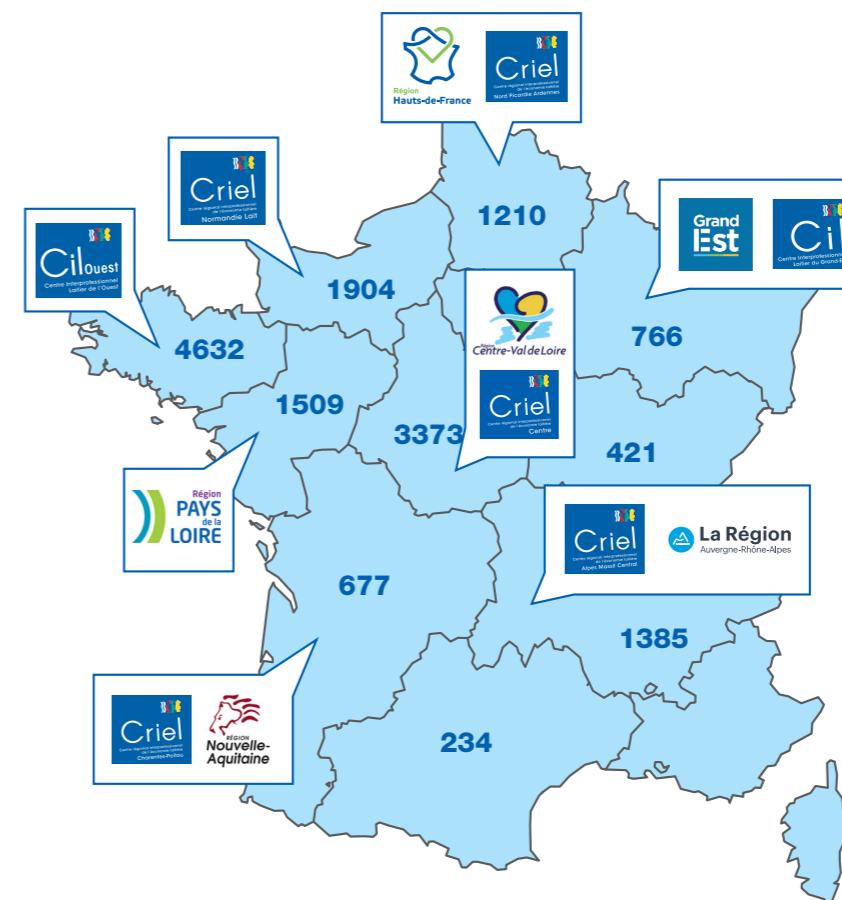
Un nouveau programme bénéficiant d'un financement européen, Life Carbon Farming, lancé début 2021 va également permettre d'embarquer cinq cent six nouvelles fermes françaises dans le dispositif et de tester à grande échelle avec cinq autres pays (Allemagne, Belgique, Espagne, Irlande et Italie) la méthodologie du Label Carbone pour le secteur bovin, Carbon Agri. Ils pourront également faire reconnaître les émissions de carbone évitées dans leurs élevages et les vendre à des acteurs souhaitant compenser leurs propres émissions, sur une base volontaire.

Enfin, le 18 mai 2021 France Carbon Agri Association obtenait le Label Bas Carbone pour le plus gros projet collectif jamais déposé, avec plus de 300 éleveurs laitiers visant une réduction d'émission de 137 000 tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici 2025. Un deuxième projet, avec 1300 éleveurs est en cours de préparation.

25%  
des éleveurs laitiers  
français engagés dans  
Ferme Laitière Bas Carbone

LABEL BAS  
CARBONE, PLAN  
DE RELANCE,  
FINANCEMENT  
RÉGIONAUX...  
TOUS LES  
MOYENS SONT  
UTILISÉS  
POUR FAIRE  
PROGRESSER  
FERME LAITIÈRE  
BAS CARBONE

Répartition régionale des programmes de déploiement locaux



14 200  
éleveurs laitiers engagés  
dans Ferme Laitière Bas  
Carbone, à mi 2021

Le Cniel donne l'exemple

Le Cniel, par son activité associative, et le travail de sa centaine de salariés génère ses propres émissions de GES. La direction générale du Cniel a décidé fin 2019 de réaliser un bilan carbone de son activité. Ce bilan a montré qu'en dehors des émissions indirectes liées aux déplacements de ces visiteurs, sur lesquelles le Cniel a peu de moyen d'action, 90% du bilan est associé à nos achats et prestations commandées par le Cniel. Le Cniel passe donc à l'action en 2021 en mettant en place un plan de transition qui passera par une politique d'achats responsable et par l'optimisation des consommations d'énergie.

## Recherche et développement

## Aller plus loin par la recherche de nouveaux leviers d'actions

Le programme Ferme Laitière Bas Carbone incite les éleveurs à optimiser leurs pratiques pour réduire leurs émissions de GES. Il s'appuie sur des pratiques éprouvées, nécessitant peu d'investissement et qui doivent conduire à une réduction d'environ 20% des émissions en élevage. Pour préparer l'avenir et aller plus loin, le Cniel est à l'affût des innovations. Pour cela il suit, accompagne et finance un certain nombre de travaux de recherche avec l'Institut de l'Élevage et INRAE.

Les travaux de recherche **en génétique** menés dans le cadre d'Apisgène permettent d'espérer que dans quelques années les éleveurs pourront sélectionner des vaches laitières émettant moins de méthane.

Afin de renforcer le **stockage de carbone dans les sols** des essais sont réalisés pour tester les effets de certaines pratiques telles que les couverts végétaux intercultures, le pâturage tournant dynamique, l'apport de digestat de méthanisation sur les sols, la gestion des haies... Dans le cadre du programme OCBO qui prévoit également la création d'un observatoire du stockage/déstockage dans les sols.

L'équivalent d'un stockage virtuel est également étudié dans le programme Albedo qui évalue comment **les prairies** peuvent accroître le réfléchissement du rayonnement solaire, et ainsi réduire l'augmentation des températures en cours.

Dans le domaine de **l'alimentation des vaches laitières** des travaux prometteurs sont menés pour évaluer l'impact d'un dérivé d'algues sur la production de méthane entérique dans le programme Meth'Algues.

Des réductions d'émissions de GES en **transformation laitière** sont également à l'étude dans plusieurs programmes de recherche en jouant sur des gains de consommation d'énergie lors des étapes de dé lactosage en fromagerie ou de séchage en fabrication de poudres et en réalisant des gains de matière en fromagerie lors des étapes de coagulation et d'égouttage.

L'accompagnement des PME disposant moins de ressources de R&D est essentiel. C'est la raison pour laquelle un outil est en cours de développement dans le cadre du programme Life Render pour leur permettre de faire de **l'écoconception**, une autre voie de réduction d'émissions.

## DIX THÉMATIQUES DE RECHERCHE PROMETTEUSES POUR POURSUIVRE LES EFFORTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE

## Experimentation

## Agir en participant à l'expérimentation de l'affichage environnemental sur les produits laitiers

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) prévoit un affichage environnemental volontaire pour tous les secteurs. Elle établit également une phase d'expérimentation de 18 mois pour déterminer les méthodes les plus susceptibles d'être retenues pour déployer un affichage environnemental harmonisé par secteur. L'Association de la Transformation Laitière (ATLA) a décidé de déposer un projet laitier pour proposer un affichage tenant compte des spécificités laitières et de le tester auprès des consommateurs. Le Cniel participe à cette expérimentation et y apporte son expertise. Ce projet s'appuie sur l'ACV, méthode reconnue au niveau international, et complétée par 2 indicateurs qui ne sont pas pris en compte dans l'ACV mais auquel l'élevage contribue, le stockage carbone (en kg eq CO<sub>2</sub>/L de lait), la biodiversité (sur la base des données disponibles sur les Infrastructures agroécologiques). Il fait partie des 20 projets soumis à l'ADEME qui en fera un bilan fin 2021.

## Veille et anticipation

## Agir en fixant de nouveaux objectifs collectifs de progrès

Une des missions du Cniel consiste à fixer et exprimer une ambition collective pour l'avenir de la filière et de jouer le rôle de force d'entraînement de tous les acteurs. Après avoir inscrit dans sa démarche France Terre de Lait un premier objectif de réduction de l'empreinte carbone du secteur laitier à horizon 2025, le Cniel va plus loin en préparant les étapes suivantes à horizon 2030 et 2050. La question qui est désormais posée à la filière est de savoir si elle est en mesure avec de nouveaux leviers d'action de tendre vers la neutralité carbone, dans quelles conditions et à quelle échéance.

Pour cela un appel à contributions a été lancé le 12 octobre 2021 par le Cniel au secteur de la recherche, aux Instituts Techniques, Start up, incubateurs, entreprises innovantes,... pour que tous ces porteurs des solutions de demain, en élevage comme en industrie, viennent soumettre leurs innovations lors d'un forum où les professionnels laitiers pourront évaluer l'impact, la faisabilité et les conséquences de ces innovations. A l'issue de ce Forum programmé début 2022 le Cniel pourra, dans le cadre de sa gouvernance, préparer une nouvelle ambition de filière en faveur du changement climatique.

## 100 % DES FERMES ÉVALUÉES D'ICI 2025



### Enjeux

Le respect du bien-être animal est essentiel à l'activité d'élevage. Inscire cet engagement dans la démarche de Responsabilité Sociétale c'est faire du bien-être des vaches laitières une condition de mise en marché pour chaque litre de lait produit en France.

### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



Les races laitières utilisées en élevage laitier sont une ressource naturelle qu'il appartient aux éleveurs de gérer durablement et avec respect (cible 12.2). Les consommateurs de produits laitiers doivent être rassurés sur le fait que leurs choix de consommation sont en harmonie avec la nature (cible 12.8). L'engagement n°6 de France Terre de Lait contribue donc à l'ODD 12 Consommation et Productions Responsables des Nations Unies.



Le concept One Health traduit la prise de conscience des liens existant entre la santé humaine et celle des animaux. De même le concept One Welfare reconnaît les interdépendances entre le bien-être des animaux et le bien-être des êtres humains. Or le bien-être animal englobe la santé et le bien-être physique de l'animal. En assurant le bien-être du troupeau laitier, l'engagement n°6 de France Terre de Lait contribue donc également à l'ODD 3 Bonne santé et bien-être des Nations Unies.

#### ENGAGEMENT 6

### ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPEAUX LAITIERS ET AMÉLIORER LES PRATIQUES SI NÉCESSAIRE

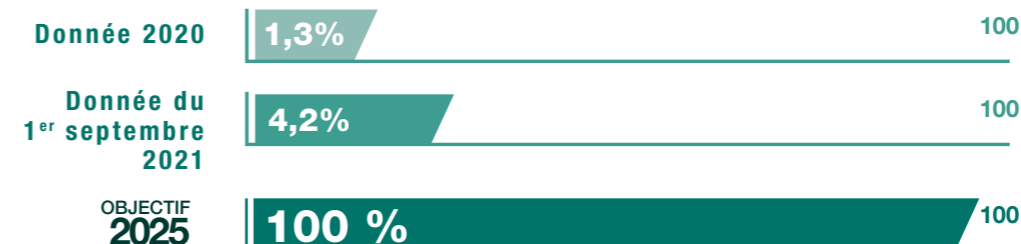
#### NOTRE OBJECTIF 2025

**100%** des fermes évaluées sur la base de 16 indicateurs de bien-être animal

L'indicateur\* retenu pour suivre les efforts en cours est l'empreinte carbone nette par litre de lait produit à la sortie d'usine, exprimé en kg équivalent CO<sub>2</sub> par litre.

#### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'évaluation du bien-être animal de tous les élevages a démarré en 2020.



#### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Les premiers diagnostics d'évaluation du bien-être en élevage laitier ont pu commencer au deuxième semestre 2020, à l'issue d'une phase de test de l'outil Boviwell. Ce test a concerné 75 exploitations. Il a permis d'étudier la faisabilité de cette évaluation et d'évaluer les difficultés de sa mise en place ainsi que l'acceptabilité et la compréhension des indicateurs par les éleveurs et les conseillers en élevage.

La crise Covid a fortement impacté la réalisation des évaluations en exploitations. A mi 2021, le pourcentage d'élevages évalués correspond à 1800 fermes. Il est important de noter qu'il s'agit d'audits réalisés dans la phase transitoire. En effet la réalisation des évaluations ne sera systématisée en élevage que lorsque la nouvelle version de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, dont le bien-être animal constitue un des chapitres, sera effective ; c'est-à-dire vers début 2022.

L'évolution du nombre d'évaluations réalisées entre le dernier semestre 2020 (690 élevages) et le premier semestre 2021 montre une montée en puissance très rapide du dispositif en attendant le déploiement national avec la nouvelle charte de bonnes pratiques d'élevage.

La réalisation des évaluations a été rendue possible par la formation des techniciens habilités à réaliser les visites pour suivre le respect de la charte de bonnes pratiques d'élevage (techniciens de laiteries, d'entreprises de conseil en élevage et de Chambres d'Agriculture...). Réalisée par un organisme technique et de formation, l'Institut de l'Élevage, cette formation d'une journée comprenait une phase en salle et une mise en pratique en élevage. Plus de 390 techniciens, c'est-à-dire la grande majorité des techniciens qui interviennent pour la charte de bonnes pratiques d'élevage, ont été formés.

Conformément aux objectifs initiaux, une première analyse des résultats de ces diagnostics réalisés dans plusieurs milliers d'élevages sera réalisée courant 2022 afin d'identifier les premiers axes de progrès.

\* pour en savoir plus sur cet indicateur : lien vers le fascicule « indicateurs France Terre de lait »

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

En identifiant le bien-être animal comme exigence incontournable, les acteurs de la filière ont légitimé le Cniel pour mettre en œuvre l'organisation nécessaire à l'évaluation de tous les élevages français, via la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage. Le bien-être animal a toujours été fondamental dans la conduite d'un troupeau. La santé et le bien-être de la vache, et du veau - qui fait l'objet d'une concertation avec les ONG - sont des questions centrales impactantes pour l'animal, la qualité du lait, le travail de l'éleveur et, globalement, la performance technico-économique de l'exploitation laitière.

### Gouvernance

#### Agir en faisant évoluer la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

L'Interprofession a décidé d'utiliser la Charte des Pratiques d'Élevage (CBPE) pour déployer les diagnostics de bien-être en élevage laitier. C'est un levier « puissant » puisque **97 % des éleveurs laitiers français adhèrent à la charte des bonnes pratiques d'élevage**.

De manière pratique, les années 2020 et 2021 sont consacrées à la révision de cette charte et à l'adaptation de l'ensemble du dispositif afin qu'en 2022 les diagnostics de bien-être animal soient déployés à grande échelle sur le territoire.

#### Une Charte de Bonnes Pratiques rénovée

La Charte de Bonnes pratiques d'Élevage, créée en 1999 est en train de vivre sa cinquième évolution. Elle sera désormais dotée de sept chapitres : traçabilité, alimentation des animaux, environnement, durabilité sociale, qualité du lait, santé, et bien-être, avec l'introduction dans ce chapitre de l'évaluation du bien-être au travers de 16 indicateurs.

#### Une nouvelle gouvernance

Un Comité de Pilotage de la CBPE-Boviwell, constitué des deux interprofessions déployant Boviwell, c'est-à-dire l'interprofession Bétail et Viande (Interbev) et le Cniel, ainsi que la Confédération Nationale de l'Élevage a été constitué. Cette gouvernance commune a pour but de mieux gérer les moyens à mobiliser pour déployer la Charte et Boviwell dans l'ensemble des élevages.

#### Une crédibilisation renforcée

Un système de certification de la démarche par tierce partie est en train d'être construit afin de renforcer le sérieux et la crédibilité du dispositif.

#### Un nouvel outil informatique pour faciliter le travail des techniciens

Un outil informatique support de la nouvelle Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage et de Boviwell est en cours de construction. Partagé avec Interbev, il facilitera le travail des techniciens d'élevage sur le terrain. Cet outil, reconnu d'intérêt collectif, a bénéficié du Plan de Relance gouvernemental au travers de l'appel à projet "structuration des filières".

### Recherche et Transfert

#### Agir sur le confort thermique des animaux en période chaude

Les vaches laitières sont particulièrement sensibles aux fortes chaleurs. Les épisodes de chaleur des années 2018, 2019 et 2020 ont eu des conséquences sur leur bien-être, mais aussi sur les résultats technico-économiques des exploitations les plus concernées.

C'est la raison pour laquelle le Cniel a coordonné et financé un programme de développement multi-partenarial réunissant l'Institut de l'Élevage, les organismes du conseil en élevage et les vétérinaires, sur les bâtiments d'élevage laitier de demain. Une synthèse de cette recherche, publiée en début d'année, présente un plan d'actions et des solutions pratiques, pour adapter les bâtiments aux fortes chaleurs

En février 2021, deux sessions de **restitution des résultats ont été organisées en format webinaires**. Ces sessions, ouvertes aux éleveurs et à l'ensemble des organismes de conseil en élevage ont eu un fort succès d'audience puisqu'elles ont réuni **390 participants**. Pour que les acteurs de terrain s'approprient les résultats de ces recherches et s'adaptent, un plan d'action est mis à disposition : « Plan d'action pour adapter son bâtiment d'élevage laitier aux conditions estivales ».

### Pilotage territorial

#### Agir pour que chaque éleveur réfléchisse à son adaptation au changement climatique

Après avoir réalisé le programme Climalait qui fournit aux éleveurs des pistes d'adaptation au changement climatique, le Cniel entreprend maintenant un déploiement de ces données et outils sur le territoire. Pour cela il est proposé aux Criel de piloter leur propre programme de déploiement régional, co-construit avec l'Interprofession et les structures techniques, et adapté aux besoins et à la dynamique propre à chaque zone. Trois Criel se sont déjà dotés d'un tel programme : Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Nord-Picardie Ardennes. Selon les régions, ces actions mêlent formation des éleveurs, déploiement des outils (Rami fourrager), essais en ferme, mise en œuvre de leviers adaptés à la région, etc. mais aussi des actions de sensibilisation, notamment via la presse régionale.

Ces programmes permettent d'aider les éleveurs à adapter leur outil de travail aux deux impacts majeurs du réchauffement climatique sur leur exploitation à savoir le risque de stress thermique sur les animaux et l'autonomie fourragère de l'exploitation. Un stress thermique sévère peut faire chuter la production de lait de 20%. Ils servent donc simultanément les engagements de France Terre de Lait relatifs au bien-être animal, à la performance économique des élevages et à l'environnement.



Synthèse des résultats du programme "Batiments d'élevage de demain" diffusé à l'occasion de webinaires

**LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, ITEM FONDAMENTAL DE LA NOUVELLE VERSION DE LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE**

Recherche et développement

**Agir en orientant la stratégie de recherche en génétique animale**

Le Cniel est membre d'Apisgene, SAS réunissant les professionnels des filières ruminants qui oriente, définit et finance les programmes de recherche en génomique des races bovines laitières. Les résultats de ces travaux de recherche trouvent, via les coopératives de sélection animale et les organismes de conseil, des applications directes qui bénéficient aux éleveurs. Ces derniers se voient proposer un choix de plus en plus large de semences pour inséminer leurs vaches laitières et améliorer les performances de leurs troupeaux. Les progrès accomplis sont aussi au service du bien-être animal.

L'introduction de la génomique en sélection animale permet de diversifier considérablement les critères de sélection des animaux d'élevage. En plus des critères de production (ex : quantité de lait) ou de morphologie (ex : forme de la mamelle), elle permet d'obtenir des animaux ayant des caractères fonctionnels améliorés (ex : résistance aux maladies, robustesse). Ces caractères fonctionnels, souvent directement liés à la santé de l'animal, contribuent à améliorer le bien-être des vaches laitières.

C'est ainsi qu'ont été introduits depuis plus de 15 ans des index de sélection relatifs à la **santé de la mamelle** dans les grandes races de vaches laitières et, à partir de l'année 2021, la possibilité en race Holstein de sélectionner des animaux **plus résistants à la paratuberculose**. D'autres travaux menés à Apisgene ont également permis à des entreprises de sélection des semences d'animaux améliorateurs de la **santé du pied**. La **résistance à la chaleur** fera sans doute également demain partie des critères recherchés. Le projet Calcalor, commencé début 2021, vise par exemple à mieux comprendre le déterminisme génétique de la tolérance à la chaleur des bovins et l'impact sur la descendance du stress thermique subi par les mères.

**LA SÉLECTION GÉNOMIQUE PERMET D'OBTENIR DES ANIMAUX EN MEILLEURE SANTÉ ET PLUS ROBUSTES SANS DÉGRADER LA PRODUCTION**

**AMÉLIORER LE NIVEAU DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS**



**Enjeux**

Agir pour la qualité, le développement des savoir-faire et la diversité ne suffit pas. Il faut le faire savoir. Les Français veulent connaître les modes de production et de fabrication, être rassurés sur le bien-être animal et sur tout ce qui touche à leur propre santé. Cet engagement de *France Terre de Lait* y répond.

**CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU**



Par leurs actes d'achat les consommateurs ont la capacité de privilégier des produits dont les modes d'obtention répondent aux objectifs de développement durables des Nations Unies, notamment celui de réduire la pauvreté et à assurer la transition vers des économies vertes et à faible émission de carbone. Pour ce faire, il faut « que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature » (cible 12.8).

Fournir cette information pour les produits laitiers, avec une approche fondée sur la science est précisément l'objectif de cet engagement.

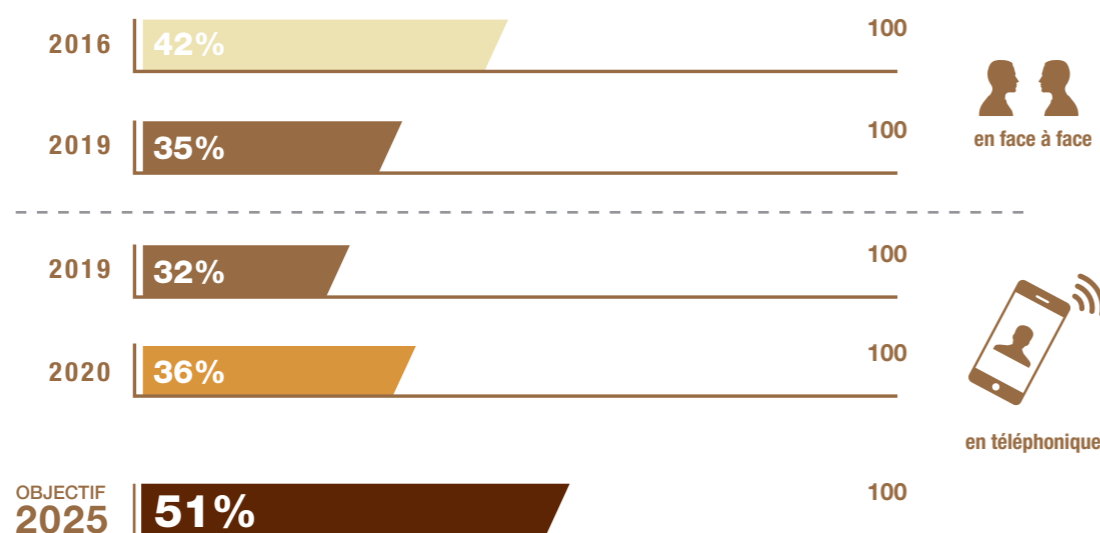
## NOTRE OBJECTIF 2025

**51%** des Français confiants dans les produits laitiers

Cet indicateur\* est issu d'une enquête annuelle (InquietAlim) réalisée auprès de 2000 individus âgés de 18 ans et plus. Les personnes interrogées sont considérées confiantes dans les produits laitiers si elles n'expriment aucun facteur d'inquiétude particulier.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les produits laitiers restent en tête des produits inspirant confiance aux consommateurs.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

L'enquête téléphonique 2020 a été réalisée entre le 28 juin et le 23 juillet auprès de 1 506 individus représentatifs des 18 ans et plus de la population française. Les consommateurs ont été interrogés pour savoir s'ils avaient des inquiétudes et si oui, lesquelles, sur plusieurs catégories d'aliments : fruits et légumes, poisson, viande, produits industriels, lait et produits laitiers.

Interroger les inquiétudes fut un choix scientifique de sortir de la notion de risque souvent liée à l'idée de risque sanitaire pour comprendre comment se construisait et se confortait la confiance des consommateurs envers les aliments.

La légère hausse de l'indicateur de confiance agrégé entre 2019 et 2020 est trop modérée pour être considérée comme significative.

Toutefois on observe une évolution des facteurs d'inquiétude :

- **L'hygiène et la qualité sanitaire** restent des valeurs socles du contrat de confiance pour le lait et les produits laitiers : le taux d'inquiétudes est

donc stable mais en légère baisse (24% en 2019 versus 21% en 2020). En effet la crise Salmonelle dans les laits infantiles et les différentes crises plus locales sur des fromages au lait cru avaient fait augmenter les peurs sur les risques sanitaires en 2019 en faisant apparaître les termes « bactéries » et « qualité » comme majeurs.

- En 2020, l'« **origine** », le « **bien-être animal** », « **l'alimentation des vaches** » prennent le pas sur les interrogations sur la « santé » ; les inquiétudes quant à l'industrialisation sont en forte hausse (9% en 2019 versus 17% en 2020).
- **La préoccupation sur l'origine des produits**, à savoir, pouvoir identifier d'où viennent les produits laitiers que l'on consomme (15% des inquiétudes vis-à-vis du lait en 2019, 20% en 2020) augmente également. La crise du Covid a renforcé cette préoccupation. Les Français ont entendu les dangers de la mondialisation, de la perte d'autosuffisance alimentaire. Ils souhaitent un modèle où l'on produit plus en local, avec des chaînes de production courtes et localisées.

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

Le pouvoir d'action de l'interprofession laitière en matière de gain de confiance du consommateur consiste à diffuser de l'information fiable et objective sur les produits laitiers, leur place dans l'alimentation et leurs modes de production. Le Cniel utilise pour cela les canaux d'information adaptés à chaque cible et travaille avec les pouvoirs publics au développement d'information simplifiées (type scoring).

### Communication

#### Agir pour un étiquetage transparent et juste

Le Cniel mobilise ses ressources scientifiques, techniques et juridiques dans le cadre d'un groupe de travail associant l'Association des Transformation Laitière (ATLA) dans le but de contribuer à toutes les réflexions et initiatives en cours au niveau français et européen visant à améliorer l'information du consommateur via l'étiquetage.

Ce travail s'inscrit dans le prolongement de l'action historique de l'Interprofession pour la caractérisation et la défense des dénominations laitières via l'étiquetage (dénominations Codex, décret fromage français) en faveur de l'authenticité de l'information.

**Défense des dénominations laitières** : le Cniel agit de manière systématique auprès des entreprises qui vendent des produits d'origine végétale entretenant la confusion avec le lait ou les produits laitiers par les dénominations de produits utilisées, le packaging, la mise en rayon ou la vente en ligne. Seize actions auprès d'opérateurs ont ainsi été menées par le Cniel en 2020. Il a également conduit des actions de sensibilisation auprès de l'INPI et autres agences gouvernementales, voire même d'un éditeur de dictionnaires qui faisaient un mauvais emploi des dénominations laitières pour désigner des produits végétaux.

**Information nutritionnelle** : des réflexions sont actuellement en cours à la Commission européenne pour rendre obligatoire un système d'information nutritionnelle simplifiée en face avant des produits type Nutriscore. La profession laitière fait valoir auprès des pouvoirs publics que l'algorithme du Nutriscore ne permet pas au consommateur de faire un choix éclairé pour la catégorie des fromages car ils ne sont pas assez différenciés en fonction de leur densité nutritionnelle. En outre le cadre réglementaire que le secteur laitier a toujours défendu, garant de la naturalité, interdit d'en modifier certaines recettes. La reformulation de ces produits n'est donc pas envisageable.

**Affichage environnemental** : la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) encadre l'affichage environnemental volontaire. Une expérimentation lancée en novembre 2020 vient de s'achever. Convaincue de la nécessité d'offrir aux consommateurs plus d'information sur l'impact environnemental des produits, la filière laitière y a participé par l'intermédiaire d'ATLA, pour proposer un système pertinent, prenant en compte les spécificités laitières.

**LE CNIEL VEILLE AU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION QUI PROTÈGE LES DÉNOMINATIONS LAITIÈRES : LAIT, FROMAGE, YAOURT, CRÈME ET BEURRE**

\* pour en savoir plus sur cet indicateur : lien vers le fascicule « indicateurs France Terre de lait »



**Information sur les modes de production :** Depuis 2018, la filière s'est dotée d'un référentiel pour les produits dits « de pâturage », et d'un cahier des charges pour les produits issus d'animaux nourris sans OGM (<0,9%). L'objectif est d'encadrer les démarches, de plus en plus nombreuses, qui donnent une garantie sur l'alimentation des vaches.

**Information sur les modes d'élevage :** Un groupe de concertation pour une expérimentation d'un étiquetage des modes d'élevage, mis en place au Conseil National de l'Alimentation (CNA) a mis en évidence des différences d'approche entre les parties prenantes (avis 85 du CNA). La filière laitière y a affirmé son engagement pour une démarche de progrès collectif en matière de bien-être animal dans le cadre de *France Terre de Lait* (cf. engagement 6 de France Terre de Lait) engageant de la même manière tous les éleveurs, là où d'autres acteurs (ONG, associations de consommateurs...) préfèrent s'orienter dans des démarches de segmentation.

**Communication**

**Agir par des actions d'information ciblées auprès des consommateurs**

**France Terre De Lait – Et Si On En Parlait ?**

Dans l'objectif d'augmenter la confiance dans les produits laitiers le Cniel a déployé un dispositif de communication autour du concept « Et si on en parlait ? ».

Il vise à **répondre aux consommateurs qui se posent des questions** et s'interrogent sur la filière laitière, ses pratiques mais aussi ses produits en s'appuyant sur des preuves et les engagements de la démarche FTDL.

Cela s'est concrétisé par différents formats de communication.

**12 capsules vidéo** diffusées sur YouTube et sur [www.produits-laitiers.com](http://www.produits-laitiers.com) qui répondent à des questions spécifiques diffusées sur les réseaux sociaux auprès des personnes en questionnement vis-à-vis des produits laitiers.

- Il y a quoi dans le lait ?
- 1000L d'eau pour faire 1L de lait ?
- C'est quoi une ferme laitière en France ?
- La qualité du lait ?

L'évaluation a posteriori de cette campagne a démontré qu'elle avait été acceptée et appréciée par les consommateurs qui considèrent qu'elle « dit des choses importantes » (44% à 59% selon les vidéos, pour un standard à 25%) et que les « messages étaient particulièrement pertinents (plus de 40% pour un standard à 23%) et « crédibles » (près de 60% pour un standard à 23%).

**Des films à destination des consommateurs expliquent les produits, la filière laitière et ses engagements.** Ces films ont été diffusés également via la plateforme de publicité solidaire Goodeed, ce qui a permis de financer 3 projets solidaires avec Les Restos du Cœur :

- Eh mais y a quoi dans le lait en fait ?
- Les vaches, ça pollue ? (présentation de l'engagement de réduction de l'empreinte carbone de la filière laitière d'ici 2025)

**Des vidéos ont également été conçues en partenariat avec Jamy :**

- Dis Jamy, il y a quoi dans les produits laitiers ?
- Comment la vache fait-elle du lait ?

**Une Agora et un atelier de fabrication au Salon International de l'Agriculture**

Tous les ans les acteurs de la filière nouent le dialogue avec le grand public au cœur du salon international de l'agriculture, sur le stand du Cniel. Lors du SIA 2020 qui a précédé le premier confinement de la crise Covid deux activités pédagogiques importantes ont été développées.

. **Une chaîne de production de faisselle, yaourt, fromage blanc ou encore beurre** fabriqué à partir de lait collecté sur le salon, a permis aux formateurs et élèves des ENIL (Ecoles Nationales de Laiterie) de montrer et expliquer les techniques de transformation du lait aux visiteurs,

. **Un espace AGORA** durant toute la durée du salon a permis au grand public de rencontrer les acteurs de la filière (éleveurs, transformateurs, experts...) et de les interroger au cours de 80 sessions sur des thématiques telles que l'alimentation des vaches laitières, le bien-être animal, la qualité du lait, .... 6000 visiteurs y ont participé.

**Un réseau actif des fermes pédagogiques et des visites d'usines**

Le réseau « Découverte à la ferme », constitué de 127 fermes pédagogiques laitières permet depuis 2014 aux éleveurs laitiers de faire découvrir l'univers d'une exploitation et faire connaître leur métier lors de visites organisées avec les enseignants du premier degré. Des outils et un espace pédagogiques sont mis à disposition de ces éleveurs. En partenariat avec l'Education Nationale plus de 1000 visites de ferme sont ainsi organisées par an. Ce rythme s'est ralenti en 2020 en raison de la pandémie mais les visites ont repris fortement en juin 2021.



**MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA FILIÈRE PAR LA DISTRIBUTION, LE COMMERCE ET LA RESTAURATION HORS FOYER**

Les chefs de rayons produits laitiers en grandes et moyennes surfaces, crémiers-fromagers et directeurs d'établissements de restauration collective, qui sont en contact direct avec les consommateurs, doivent tous devenir des ambassadeurs de *France Terre de Lait*. Afin qu'ils puissent animer leurs rayons, commerces ou restaurants, et informer les consommateurs sur les garanties et les progrès apportés par *France Terre de Lait*, des opérations de sensibilisation et d'information vont être menées.

. En restauration collective, c'est dans le cadre de la démarche Mon Restau Responsable®, son animation et des supports d'information que cette sensibilisation sera réalisée.

. Dans les grandes et moyennes surfaces, l'enquête auprès des chefs de rayons prévue dans le cadre de l'engagement social de *France Terre de Lait* permettra d'identifier les besoins de formation sur la connaissance de la filière laitière française et des produits laitiers.



Capsules vidéo "et si on en parlait?"

Recherche

Agir en faisant progresser la connaissance de l'élevage, des produits laitiers et de leur mode de transformation

Pour fiabiliser et crédibiliser les informations qu'il fournit sur les produits laitiers et les modes de production et de transformation, le Cniel s'appuie sur une expertise interne, sur une veille scientifique et sur les résultats de travaux de recherche qu'il construit et finance avec des organismes et laboratoires reconnus (INRA, Inserm, CNRS...). Le Cniel y consacre 6% de ses dépenses.

Ainsi, à titre d'exemples, en 2020 et 2021, cinq programmes de recherches ont été lancés pour :

- mieux connaître et comprendre l'évolution de la diversité des populations microbiennes (bactéries, levures, moisissure) dans les fromages AOP,
- comprendre la structure des globules gras du lait et leur évolution à l'issue du procédé d'homogénéisation,
- étudier l'effet des produits laitiers et de la matière grasse laitière dans le développement cognitif chez l'enfant,
- montrer la place des produits laitiers comme groupe d'aliments essentiels dans une alimentation durable en conciliant la nutrition, l'environnement, la socio-économie,
- explorer l'interaction entre la consommation de produits laitiers et l'écosystème intestinal, plus communément appelé microbiote intestinal, thématique importante en santé humaine.

**6%**  
du budget du Cniel consacré à la recherche

**41%**  
Des Français considèrent les produits laitiers comme faisant partie des aliments indispensables

ENGAGEMENT 8

EXPORTER DES PRODUITS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE



Enjeux

A l'export, la stratégie des opérateurs français pour les pays en voie de développement s'oriente vers les produits à valeur ajoutée. Il s'agit d'être en complément de l'offre locale et donc d'exporter tout en permettant le développement simultané des filières laitières de ces pays.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



Eviter, par les exportations destinées aux pays tiers, et en particulier aux pays émergents, de déstabiliser les filières laitières locales en cours de structuration et de développement permet de contribuer simultanément à plusieurs objectifs de développement durable de l'agenda 2030.

En effet, proposer des produits de première nécessité à bas coût dans des pays qui tentent d'organiser leurs propres filières locales risquerait de mettre à mal leurs efforts d'industrialisation durable (ODD 17). Cet engagement permet par conséquent de « respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable » (cible 17.15)

Eviter une concurrence déloyale est une manière de promouvoir une « industrialisation durable qui profite à tous d'augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés » (cible 9.2). C'est aussi faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que « les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable » (cible 10.1).

Au-delà des initiatives actuelles, une réflexion sur la contribution de la filière à la coopération Nord-Sud afin de « renforcer l'accès des pays émergents à la science et à la technologie laitières, ainsi qu'à l'innovation, pourra être menée » (cible 17.6).

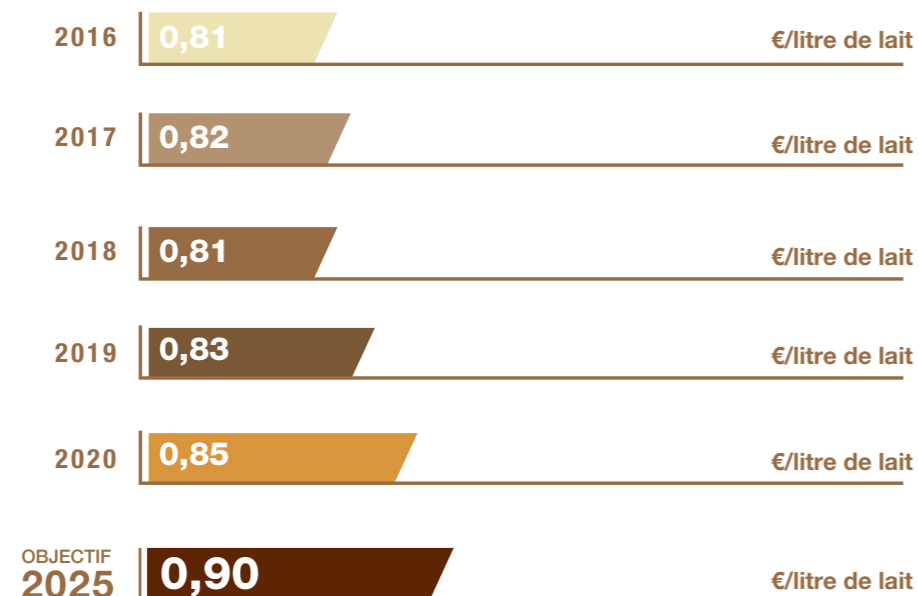
## NOTRE OBJECTIF 2025

une valorisation des produits laitiers exportés hors Union européenne atteignant **0,90€/l**

Augmenter la valeur ajoutée des produits exportés à destination des pays tiers contribue en effet à respecter le développement de filières locales dans les pays émergents en limitant la concurrence avec les productions locales\*.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Une valorisation stable en moyenne glissante qui masque un léger redressement ces dernières années.



### ANALYSE DE NOS PROGRÈS

Depuis 4 ans, cet indicateur qui traduit le niveau de valeur ajoutée des produits laitiers exportés vers les pays tiers progresse doucement.

L'expression de l'indicateur en valeur glissante sur 5 ans explique en partie la lenteur de cette progression.

Toutefois, les récents investissements industriels opérés en France dans des outils de production de produits à forte valeur ajoutée, comme la production de lait infantile par exemple, laissent espérer un redressement de la situation.

## AGIR : NOTRE PLAN D'ACTION

Les marges de manoeuvre pour intervenir à l'échelle de l'interprofession laitière sur les politiques d'exportations sont faibles. Néanmoins, en 2020, le Cniel a pris une décision forte à l'occasion de la crise Covid, permettant d'éviter que ne se constituent des stocks de poudres susceptibles de déstabiliser les marchés dans les pays émergents. Ceci complète les actions traditionnelles du Cniel de promotion des produits laitiers à forte valeur ajoutée.

### Concertation

#### Agir en instaurant un dialogue avec les ONG concernées

Le Cniel a noué en 2019 un **dialogue avec le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)**. Ce Comité, qui rassemble 24 organisations engagées dans la lutte contre la faim et la lutte contre les inégalités dans les pays émergents, prône une politique d'export responsable vers les Pays Tiers. Il a notamment contribué, avec d'autres ONG, aux campagnes « Mon lait est local » (en Afrique de l'Ouest) et « N'exportons pas nos problèmes » (en Europe).

A l'issue de cette première prise de contact permettant à chacun de mieux se connaître, des échanges entre experts des deux organisations ont eu lieu durant l'année 2020.

Ils ont permis de consolider un état des lieux économique de la situation des exportations françaises à destination de l'Afrique de l'Ouest et de faire, à la demande du CFSI, un focus sur l'exportation des poudres de lait réengraissées avec des graisses végétales. Il a pu être constaté que ce produit une fois reconstitué est vendu à un prix inférieur aux productions locales - était essentiellement le fait d'exportations d'autres pays de l'Union Européenne. A la suite de ces échanges techniques, qui vont se poursuivre au rythme des mises à jour des statistiques douanières, il a été décidé d'aller plus loin et de lancer une démarche de concertation.

Cette concertation a débuté en milieu d'année 2021.

Les débats vont porter sur la définition des exportations responsables, c'est-à-dire non susceptibles de nuire aux filières lait locales, avec une attention particulière sur les poudres réengraissées, mais aussi sur les opérations de promotion des produits laitiers en Afrique que réalise le Cniel avec des cofinancements européens, avec une réflexion sur de possibles collaborations dans les campagnes de promotion à venir. Le positionnement de l'Interprofession française comme un interlocuteur référent pour l'aide à la coopération et au développement des filières laitières locales sera également dans le champ des discussions.

**LE CNIEL ET LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES PARTAGENT DÉSORMAIS LEUR ANALYSE DE LA SITUATION DANS LES PAYS ÉMERGENTS**



## ACTION EXCEPTIONNELLE COVID

### Agir en pleine crise Covid pour éviter la constitution de stocks de poudre

L'attachement de la filière laitière française à maîtriser ses volumes de production en période de déséquilibre des marchés a été confirmé, de manière marquante, en avril 2020, au travers du programme de lissage de la production mis en place par le Cniel.

Au printemps 2020, la France, tout comme de nombreux pays dans le monde, faisait face à une situation sans précédent dans un contexte de crise liée au COVID-19. Compte tenu des mesures d'urgence sanitaire mises en place, les échanges commerciaux étaient alors fortement perturbés. La perspective d'un enlisement du commerce mondial pendant plusieurs semaines laissait entrevoir à court terme le **risque de constitution de stocks importants de produits laitiers**, à moyen terme une possible dépréciation de la valeur de ces produits et donc la déstabilisation de marchés dans les pays émergents. A ce risque de sur-stockage de produits laitiers s'ajoutait également la crainte de se trouver en incapacité de collecter et traiter tout le lait produit en France pendant le pic saisonnier de production, compte tenu des équipes parfois en sous-effectif dans certains établissements de transformation.

En conséquence, afin d'éviter l'engorgement du marché et de valoriser tout le lait produit, l'Interprofession a demandé à la Commission Européenne l'autorisation de mettre en place au cours du mois d'avril 2020 une **mesure d'incitation à la baisse de production, financée sur les réserves propres du Cniel**. Cela a consisté à indemniser directement tout éleveur dans son effort de limitation de production. Le budget alloué à cette mesure, initialement établi à 10 millions €, a finalement été porté à 15,4 millions €, compte tenu de la forte adhésion des opérateurs à ce programme. 22 000 producteurs ont, en effet, limité leur propre production sur le mois d'avril, permettant d'inverser la tendance évolutive nationale. Alors qu'elle avait progressé de 2,4% sur le premier trimestre 2020, la collecte laitière française a ensuite baissé de 0,7% sur le mois d'avril.

## 22 383

producteurs ont limité leur production en avril 2020

## 15,4 millions d'euros

versés par le Cniel aux éleveurs au plus fort de la crise COVID pour réduire la production laitière

## Recherche












### Agir en analysant et en étudiant les stratégies des firmes européennes en Afrique

Le Cniel est partenaire du CIRAD dans un projet qui va permettre de disposer d'une **analyse objective sur le positionnement et la stratégie des firmes laitières françaises et européennes exportant et investissant en Afrique**, nécessaire pour éclairer et alimenter la stratégie de la filière.

Une thèse en sociologie économique « stratégie RSE des firmes européennes exportant du lait en Afrique » va permettre de comprendre comment se forment les marchés du lait et des produits laitiers en Afrique, sous l'effet des activités des acteurs des filières locales. Il va démarrer au deuxième semestre 2021. Elle s'appuiera sur des enquêtes de terrain menées en Algérie et au Sénégal et analysera la capacité des stratégies des firmes en matière de RSE à soutenir le développement de filières laitières locales inclusives, vectrices de développement agricole.

## UN PROJET AVEC LE CIRAD POUR CONTRIBUTER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTE DE LAIT EN AFRIQUE

## Contribution des engagements de France Terre de Lait aux objectifs et cibles de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

ENGAGEMENTS	OBJECTIFS DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU	CIBLES
Une juste rémunération de l'ensemble des acteurs	 	8.1 8.2 8.5 9.2
Amélioration des conditions de travail pour une filière attractive	 	8.5 8.8 3.4
Renforcer la garantie d'absence de résidus d'antibiotiques et lutter contre l'antibiorésistance		4.4 3.9
Mieux prévenir les risques sanitaires		3.2 3.4 3.0
Améliorer le bilan carbone de la filière laitière	 	12.2 13.3
Evaluer le bien-être des troupeaux laitiers	 	12.2 12.8
Informier le consommateur sur les produits et leurs modes de production		12.8



## PARTIES PRENANTES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

### Formation :

Lycées agricoles, Ecoles de laiterie, Ecoles d'Ingénieurs, Universités, Formation continue

### Prestataires :

Laboratoires, Organismes de normalisation et certification, Agences, Cabinets d'études,...

### Services à l'agriculture :

Technique, sanitaire et économique

### Recherche :

Instituts techniques, Instituts de recherche et Universités

Banques, Assurances, Energie, Filières de recyclage

### Fournisseurs aval :

Ferments, ingrédients, emballages, équipements, produits de nettoyage, matériels d'analyses...

### Fournisseurs amont :

Alimentation animale, Machinisme et bâtiments, Intrants agricoles, Médicaments vétérinaires, Insémination animale

**Fédérations internationales**  
(FIL, GDP...)

**Fédérations européennes**  
(EDA, Copa Cogeca...)

**Fédérations nationales transversales**  
(ANIA, Coopération Agricole, FNSEA,...)

**Éleveurs**

**Transformateurs :**

Entreprises privées et coopératives

**Distribution**

GMS intégrés et indépendants

**Autres Interprofessions :**

viande, autres laits,...

## PARTIES PRENANTES INTERNES OU ISSUES DE LA FILIÈRE

**CNIEL ET SES COMITÉS RÉGIONAUX (CRIELS)**

**Crémiers - Fromagers**

**RHD**

Etablissements de restauration collective concédée et non concédée

## PARTIES PRENANTES EXTERNES À LA FILIÈRE

**International**

**Organisations internationales :**

Agences de l'ONU

**E.U.**

**Instances européennes :**

CE, Parlement, Agences.

**france**

**Elus :**

parlementaires et élus locaux

**Pouvoirs publics :**

Ministères (Agriculture, Economie, Environnement, Santé,...)

**Agences publiques**

de santé, de l'environnement, de la biodiversité,...

**Leaders d'opinion :**

ONG, associations de consommateurs, influenceurs, Presse

**Grands comptes**

**Importateurs**

**Consommateurs**



**FranceterredeLAIT**

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



[www.franceterredelait.fr](http://www.franceterredelait.fr)

[www.filiere-laitiere.fr](http://www.filiere-laitiere.fr)

